11e année — N° 208 — 10 Octobre 1935 Prix : 2 francs

la Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

DANS CE NUMÉRO :

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 54, rue du Château-d'Eau — PARIS (10e)

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

◆

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

◆

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne* 54, rue du Château-d'Eau, Paris-10e

◆

PERMANENCE :
Tous les soirs, de 18 à 19 heures

◆

Téléph. : **BOTzaris 21-02**

◆

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux :
Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 208
(10 octobre 1935)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

L'aventure éthiopienne

Mussolini s'est lancé dans l'aventure éthiopienne.

On a pu lire dans un grand quotidien du matin un article où M. Jean Martet manifestait, au nom des amis de l'Italie, « quelque crainte ». « L'Abyssinie, *écrivait-il,* est une région montagneuse, défendue par des populations guerrières et résolues. Le climat est rude, les routes et les moyens de transport inexistants. Pas d'eau. Aucune possibilité de se ravitailler sur place. Voilà la proie que le Duce a choisie. »

Saurait-on mieux confirmer qu'il s'agit bien d'une aventure — d'une aventure impérialiste?

Il est autre chose d'aussi clair qui s'affirme.

C'est la faillite du fascisme en tant que système politique et économique nouveau. Lorsque, après treize années d'existence, le fascisme se révèle au monde entier comme incapable de sortir de ses difficultés autrement que par une classique expédition coloniale, lorsqu'il doit utiliser la seule méthode dont se serait servi le « vieux régime », il avoue qu'il n'est, en définitive, qu'une étiquette collée sur l'impérialisme. Plus de doute possible pour personne : le fascisme, c'est la guerre, la guerre impérialiste.

Aussi les gens de droite — vous savez bien, les voleurs qui, lors de l'affaire Stavisky, criaient : « A bas les voleurs ! » — ont-ils essayé de réagir, de donner le change. Tout soudain, ils se sont mis à crier : « A bas la guerre ! » et à dénoncer les hommes de gauche qui n'auraient, paraît-il, pas d'autre visée que d'entraîner la France dans la guerre antifasciste.

« Neutralité ! » crient sur les boulevards les agents parisiens de Mussolini, sans s'apercevoir que c'est, dans leur bouche, l'aveu de la faillite du fascisme, d'un fascisme qu'ils n'osent plus défendre.

Pendant ce temps, soldats italiens et indigènes éthiopiens s'entre-massacrent. A Genève, on délibère... comme toujours. N'est-il pas démontré que l'on ne peut pas compter sur la Société des Nations pour empêcher le fascisme d'aller jusqu'au bout de son dessein ?

Que les illusions sont donc tenaces ! L'invraisemblable « tournant » communiste a suffi, il a suffi que l'U.R.S.S. entre dans la Société des Nations et que tous ceux qui vivent de l'U.R.S.S. se mettent à défendre la Société des Nations — hier tant décriée — pour que notre classe ouvrière tourne de nouveau les yeux vers Genève et se mette encore une fois à espérer tout de Genève !

L'assemblée de Genève n'aurait donc pas fait la preuve de son incapacité ? A-t-elle jamais empêché de faire la guerre une puissance qui voulait faire la guerre ? N'a-t-elle pas attendu que les troupes italiennes soient entrées dans Adoua pour proclamer... que l'Italie était l'agresseur ? Comédie...

Comment peut-on croire encore à Genève ?

De braves gens réclament des sanctions, ils attendent de Genève des sanctions, ils imaginent que ces sanctions vont contraindre Mussolini à arrêter le sang, ils croient que l'Angleterre prendra l'initiative de ces sanctions.

Savent-ils seulement que depuis un mois les transports italiens passent le canal de Suez à crédit ? Qu'attend donc l'Angleterre ? Que fait donc M. Doumergue, président du Suez ?

Savent-ils, ces braves gens, que le sort même du corps expéditionnaire italien est entre les mains britanniques ? « Le corps expéditionnaire italien, *écrit encore M. Jean Martet,* est à quinze jours de la métropole. Ses communications ne sont assurées que de la façon la plus fragile. L'Angleterre peut à tout moment les couper. Les troupes du général de Bono peuvent être affamées, réduites à merci. »

A ceux qui attendent ce que fera l'Angleterre, nous demandons :

— Comment peut-on croire encore aux sanctions ?

Il n'y a qu'une seule catégorie de sanctions qui puissent être réelles, donc efficaces : ce sont les sanctions ouvrières, décidées et appliquées par la classe ouvrière elle-même.

Il faut boycotter les fabrications de guerre et les transports de guerre à destination de l'Italie fasciste.

Il faut boycotter toutes les fournitures, y compris l'orge soviétique, destinées à alimenter le corps expéditionnaire italien.

Seuls les métallurgistes, les cheminots, les dockers et les marins peuvent réaliser ces mesures, et s'il est avéré qu'ils n'en sont pas capables, eh bien ! ce sera malheureux, mais ce sera ainsi, il n'y aura pas de sanctions.

Seule, la classe ouvrière peut empêcher de nourrir la guerre.

On devrait même aller jusqu'au boycott des produits italiens et des commerçants italiens en France.

Mais pourquoi faut-il rappeler ici — où nous avons autre chose à faire qu'à dorer la pilule — que nous n'avons pas su, que la classe ouvrière française n'a pas su, en 1925, interdire à notre propre impérialisme d'achever dans le sang la conquête du Maroc ?

◇

Rentrée politique

Précédant la rentrée des Chambres, les élections sénatoriales et le congrès du parti radical vont avoir lieu.

Dans la Seine, les élections sénatoriales seront une des plus répugnantes manifestations de ce qu'on appelle la vie politique. La municipalité de Paris et celles de la banlieue — même lorsqu'elles sont ultra-rouges — sont un royaume dont on peut sans crainte écrire que tout y est pourri. C'est pourquoi il ne semble pas complètement invraisemblable que, en dépit de la majorité que les pointages accordent au front populaire, Laval — l'ami de Staline — soit, le 20 de ce mois, réélu sénateur dans la Seine.

En cette matière — matière est bien le mot — tout est possible !

Le père des décrets-lois, celui qui, avec la complicité d'Herriot et de Frossard, de Paganon et de Lafont, a réalisé contre les fonctionnaires l'opération depuis si longtemps souhai-

tée par la bourgeoisie, l'ex-socialiste purotin devenu le millionnaire de la villa Saïd, — Laval mérite pourtant cent fois d'être battu !

Verrons-nous les communistes entrer au Sénat ? Il est très possible que Cachin — celui-là même qu'en 1914 Laval chargea d'aller porter des fonds à Mussolini — y prenne la retraite qu'il a si bien gagnée au prix des trahisons successives de toutes ses amitiés. En vérité, cela ne nous fera ni chaud ni froid. A peine en prendrons-nous acte pour marquer que le parti communiste français suit son destin : le destin de tous les partis politiques ouvriers.

Ce qui compterait beaucoup plus à nos yeux, ce serait que cette rentrée politique soit marquée par une réaction vigoureuse des travailleurs des services publics et de toutes les victimes des décrets-lois.

Une première fois, les organisations syndicales ont laissé passer l'heure.

Aujourd'hui — premier fruit de l'unité syndicale en marche — les deux Cartels de services publics ont décidé d'unir leur action et de préparer en commun une journée nationale de protestation.

Nul doute qu'ils ne saisissent l'occasion.

Le souhait que l'on peut formuler est que les organisations syndicales ne se bercent point de l'espoir de voir le parti radical — dont les ministres ont contresigné tous les décrets-lois — se ranger à leur côté. Même lorsque les communistes embrassent Daladier et félicitent Herriot, ce serait folie d'avoir confiance en Daladier et en Herriot.

Quant au Front populaire, qu'il nous soit permis de rappeler simplement qu'il avait promis de faire convoquer les Chambres et annoncé qu'il disposait des signatures légalement nécessaires. Or les Chambres ne furent point convoquées. Elles ne rentreront que dans un mois. Et le Front populaire ne vient-il pas d'accepter que la discussion des décrets-lois ne soit pas inscrite en tête de leur ordre du jour, qu'elles s'occuperaient d'abord du budget de 1936 ?

Aujourd'hui comme hier, les travailleurs des services publics ne doivent compter que sur eux-mêmes, que sur leur effort direct.

Nous formons le vœu qu'il soit puissant. C'est le moment !

M. Ch.

PARMI NOS LETTRES

Les études de Frémont sur les outils

Après la publication (*R.P.* n° 204) du compte rendu du livre de M. Lefebvre des Noettes, la *Révolution du gouvernail*, un camarade nous a écrit :

Une Histoire de la technique est à faire, mais toute l'Histoire de la Science l'est. Cependant, vous ne devez pas ignorer les études de Frémont sur les outils. Que Frémont ait été nationaliste, cela n'enlève rien à son œuvre, et il a été assez en dehors du monde officiel pour que nous le saluions et l'adoptions un peu, car ces messieurs de l'Académie des sciences ont su le glorifier post mortem *et il aurait été furieux de telle inauguration où j'assistais, il y a deux ans, et où officiait l'Institut.*

A cette lettre, notre ami Louzon a répondu en demandant au camarade de faire l'étude dont il signale l'utilité. Elle est promise, et nous pensons pouvoir la publier prochainement.

Je ne connais que par ouï-dire les études de Frémont, nous écrit Louzon, mais je crois qu'en effet elles sont très bien et très importantes. Frémont d'ailleurs, ancien mécano, que j'ai connu quand j'étais à l'Ecole des mines où il était chef du labo d'essais de mécanique, était un type qui était resté — même avec un peu d'ostentation — très prolo d'allures et de langage. Quand il disait « nous », ça voulait dire : les mécanos.

Je crois qu'il serait très intéressant de publier une étude sur ses études, d'autant plus que ces questions intéressent manifestement, et à fort juste titre, notre public, à preuve les lettres que l'on reçoit dès qu'on parle de Lefebvre des Noettes.

⁂

Après Saint-Denis

Mon compte rendu de la Conférence de Saint-Denis n'a provoqué que deux rectifications, portant d'ailleurs sur des points de détail. D'abord une lettre de la déléguée du groupe local de Saint-Denis, la camarade Espérou :

Dans votre numéro du 25 août je lis : « On entend une camarade anarchiste du groupe local contre la guerre. »

Je vous prie de vouloir bien vous rendre compte, aux documents officiels de la Conférence de Saint-Denis, que la camarade dont il s'agit, et qui n'est pas anarchiste, a déclaré que le Manifeste qu'elle allait lire à la tribune était l'émanation du groupe local représentant quatre tendances : anarchistes, Patrie Humaine, *socialistes et communistes (rayon de Saint-Denis, majorité).*

La camarade, déléguée par le groupe à l'unanimité et parlant seulement à ce titre, n'avait pas à dire à laquelle des quatre tendances elle appartient et par conséquent le camarade Chambelland l'ignore.

Nous avons maintenant dans notre groupe local des camarades bolcheviks-léninistes. Les anarchistes donc n'y représentent plus qu'une tendance sur cinq.

Donnons acte à la camarade Espérou qu'elle n'est pas, personnellement, anarchiste, qu'elle a seulement parlé au nom d'un groupe qui comprend des anarchistes, en particulier le camarade Dhermy et ses amis dyonisiens.

Voici maintenant une lettre de Collinet :

De retour de l'étranger, je lis ton article du 25 août, page 273, note 8; « Patri, appuyé par Collinet, demande même qu'en raison du contenu de cette interview, la conférence se tienne ailleurs qu'à Saint-Denis. Il accuse très nettement Doriot d'être un « agent de Laval ». Permets-moi de te dire qu'il y a une erreur dans ton exposé. Je tiens à préciser à ce sujet pour les lecteurs de la Révolution Prolétarienne :

1° *Je n'ai participé en rien aux accusations portées par Patri contre Doriot;*

2° *J'ai voté avec la quasi-unanimité du Comité pour que la Conférence ait lieu à Saint-Denis;*

3° *Tout en laissant à d'autres la responsabilité d'accusations qui traînent dans les colonnes de* l'Huma, *le fait que l'interview donnée à Pierre Dominique n'ait pas été démentie malgré la promesse de Barbé à la Conférence, oblige toute personne impartiale à admettre son authenticité.*

Que Collinet m'excuse! Dans le brouhaha de cette ultime séance du Comité, je n'avais pas remarqué qu'il avait voté pour la tenue de la Conférence à Saint-Denis. Ce que j'avais remarqué, c'est qu'il partageait l'opinion de Patri à propos de l'interview de la *République*. Et ceci, d'ailleurs, sa lettre en apporte la confirmation.

Maintenant, j'en suis encore à me demander sur quoi peuvent se baser, et la camarade qui raconte dans les coins que mon compte rendu fut une « malhonnêteté », et Colette Audry, lorsqu'elle écrit dans l'*Ecole Emancipée* que ledit compte rendu était *chargé*. — M. Ch.

FIN DE LA SCISSION SYNDICALE : VICTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE

L'unité nous donnera une C. G. T. d'action

— On pavoise ?

— Bien sûr! L'unité syndicale ne s'est pas faite selon notre recette, mais elle s'est faite; c'est l'essentiel. Nous pouvons nous en réjouir, et sans réserves. L'unité des syndicats porte en elle sa vertu; d'elle-même elle accroît la force de la classe ouvrière; elle rassemble ses forces éparses, les multiplie, au lieu de les laisser s'entre-épuiser. Et tout accroissement de la force ouvrière se traduit par un regain d'esprit révolutionnaire. C'est pourquoi nous pensons que l'unité syndicale est par elle-même révolutionnaire.

Tout le monde n'est pas content, du moins n'en a pas l'air. La présidence par Chevalme de la séance symbolique des deux congrès et les paroles glacées qu'il laissa tomber sur l'assistance témoignent du peu d'enthousiasme de certains dirigeants de la C.G.T. Ils se résignent à l'unité. Comme s'y résignent, en rechignant vraiment trop, les militants de la Fédération unitaire de l'Enseignement. Ils se lamentent que la C.G.T.U. ait renoncé aux fractions. Comme si l'unité pouvait se faire sans cette renonciation. Comme si l'expérience n'avait pas appris, dans l'Enseignement comme ailleurs, que les fractions, qu'il ne faut pas confondre avec les courants et les tendances, étaient mortelles pour les syndicats et pour le mouvement syndical. De quoi allait mourir la C.G.T.U. sinon de cela ?

Ceux qui se résignent ne sont pas le grand nombre. L'unité n'a été possible que parce qu'elle a été voulue fortement par la masse des syndiqués Rendons grâces au 6 février. C'est lui qui nous a rendu l'unité. Devant le danger fasciste l'instinct ouvrier a réclamé le coude à coude, le rassemblement; les deux directions syndicales n'y ont plus fait les mêmes difficultés. Le succès de la grève générale du 12 février, dont la C.G.T. avait pris l'initiative, mais à laquelle la C.G.T.U. avait eu la sagesse de se rallier, était l'œuvre de l'action commune. Passé le danger, adieu le saint! Mais le danger ne pouvait pas être conjuré par cette première manifestation. Il continuait, il continue à planer sur nos têtes; la classe ouvrière devait rassembler ses forces et pour cela réaliser en premier lieu son unité de classe, son unité syndicale. C'est fait. C'est en train de se faire. Ce fut un peu long à venir. Mais désormais rien ne peut plus empêcher que cela se fasse. Remercions nos ennemis.

*
* *

Que cela nous apprenne à ne jamais désespérer. Souvent c'est au moment où l'on croit tout perdu qu'au contraire tout va être sauvé. Le dernier grand effort de propagande en faveur de l'unité syndicale, celui du Comité des 22, avait fini par un échec retentissant. Nous avions essayé alors de provoquer dans les deux C.G.T. un courant de rapprochement, les partisans de l'unité dans l'une et l'autre centrales poussant, obligeant leurs directions à accepter la fusion des deux mouvements en un seul. Nous n'avions guère entraîné, malgré le concours de recrues précieuses comme Dumoulin et Digat, que les perpétuels amis de l'unité, les vrais, pas ceux qui en prenaient seulement l'étiquette pour des manœuvres de parti. Cela ne représentait pas beaucoup de monde. Au vote, dans chaque congrès confédéral, on s'en rendit compte. Cependant, du côté de la C.G.T., l'écrasement des 22 obtenu, on fut obligé de faire des concessions, de jeter du lest, de relever ou de remiser les fourches caudines; ce fut la motion de Japy.

Dans la maison d'en face, que sont devenues les déclarations d'alors? Les dirigeants de la C.G.T.U. se souviennent-ils encore de ce qu'ils nous opposaient en ce temps-là. « C.G.T. unique, C.G.T. de trahison » ? Ils ont changé. Tant mieux. Parce qu'ils ont réfléchi ? Peut-être. Plus probablement, ils suivent un tournant ordonné par Moscou. A voir l'ardeur qu'ils mettent à opérer ce tournant, on serait tenté de croire que l'ordre reçu concorde avec leur propre pensée. Hélas ! c'est avec autant d'ardeur, sinon plus, qu'hier ils exécutaient des mots d'ordre absolument contraires.

La Russie a pris peur que le fascisme ne devienne maître en France et qu'il ne s'allie contre elle avec le fascisme allemand. Cette crainte est légitime. Toute victoire fasciste en France a des répercussions en Europe. On a vu comment le 6 février a été exploité par Dollfuss pour écraser le socialisme autrichien. Que le gouvernement russe envisage avec crainte un coup d'Etat fasciste victorieux et qu'il adapte la politique de l'Internationale communiste, qui n'a plus de communiste que le nom, en raison de cette crainte, il n'y a là rien que de naturel. Nous ne nous en étonnerons pas.

Ce dont nous nous étonnerons, c'est que les communistes français aient attendu que l'intérêt de la Russie soit en jeu pour comprendre que l'unité syndicale était indispensable. L'intérêt de la classe ouvrière aurait dû le leur faire comprendre depuis longtemps. Si les travailleurs de l'industrie privée ont été incapables depuis dix

ans de résister à la baisse incessante de leurs salaires, partant de leur niveau de vie, et s'ils ont tout subi, depuis la crise économique, plutôt que de grossir le nombre des chômeurs, cela tient pour une large part à la scission syndicale. Unis, la lutte aurait été difficile; elle sera encore difficile aujourd'hui, mais elle ne sera plus impossible comme elle l'était hier dans la désunion.

Nous nous étonnerons aussi que la Russie, pour empêcher la guerre que Hitler envisage contre elle, n'ait rien trouvé d'autre que de prendre les devants et qu'elle ait donné son approbation à l'idée de guerre préventive de Weygand. On connaît le mot fameux : « Laissez-moi faire la guerre maintenant, je suis à peu près sûr de la gagner; dans quelques années, je la perdrai. » Aussi n'est-ce pas sans quelque inquiétude que nous avons entendu Lansbury, dans son discours au Congrès du Labour Party, signaler que les déclarations de Citrine sur le recours aux sanctions militaires allant jusqu'à la guerre même avaient été faites d'accord avec les Russes. Est-ce que par hasard la fameuse guerre préventive serait cherchée par la bande à l'occasion de l'agression de l'Italie contre l'Ethiopie ?

L'unité syndicale ne doit, ne peut, servir de tels desseins. Pas plus que le Front populaire ne peut tomber à cette faillite que serait le remplacement du cabinet Laval par un cabinet Daladier ou Herriot disposé à renforcer le pacte franco-russe. Une telle faillite servirait fameusement le fascisme.

*
* *

« On verra les petits », m'a dit un vieux camarade, plus résigné qu'enthousiaste. C'est-à-dire qu'on jugera l'unité à ses résultats, ce mariage de raison aux enfants qu'il donnera.

S'il est vrai que ce sont les enfants de l'amour qui sont les plus beaux, il faut craindre que l'amour n'étant pas de la partie les enfants ne soient dans ce cas plus qu'ordinaires. Mais si la chaleur manque au sommet, il n'en est pas de même parmi les militants de base; les délégués confédérés à la Mutualité n'avaient qu'une pensée, l'unité; les délégués unitaires à Issy étaient plus ardents encore. L'unité est un mariage de deux directions, de deux bureaucraties plus ou moins revêches et rancies; elle est aussi, elle est surtout le mariage des syndiqués confédérés et des syndiqués unitaires. Il n'y a pas tellement de différence entre eux. Ils sont capables de faire un mariage d'amour.

Le problème, c'est de refaire un mouvement syndical. Il ne s'agit pas de recoller deux vieux morceaux, il s'agit de les refondre. La fusion prévue, des syndicats à la base jusqu'aux deux C.G.T., en passant par les Unions locales, les Unions départementales et les Fédérations professionnelles, va rebrasser toute l'organisation syndicale. La scission avait isolé la plus grande part des ouvriers révolutionnaires; ils ne pouvaient plus jouer leur rôle de levain dans la masse. Souvent ce levain s'est aigri. Il s'est même corrompu sous l'action du sectarisme et du fanatisme. Aujourd'hui, c'en peut être fini. On peut envisager un mouvement syndical de masse riche d'esprit révolutionnaire.

Des craintes subsistent. De certains côtés on craint une reprise du noyautage, un noyautage souterrain qui minerait les organisations. On a peur de voir reparaître discussions de tendances et luttes violentes pour la conquête des directions d'organisations. Je n'irai pas jusqu'à dire que ces craintes sont absolument sans objet. Cependant il ne faut pas les grossir. D'autant plus que l'inconvénient contraire ne serait pas moins fâcheux. Ne pas discuter, ne pas pouvoir respirer à l'aise dans la nouvelle maison syndicale serait aussi dangereux.

Refaire un mouvement syndical vigoureux, voilà le problème qui se pose, non seulement dans les trois mois qui mèneront au congrès d'unité, mais dans les mois et les années qui suivront. Nous aurons mille occasions d'y revenir. L'essentiel pour le moment c'est de partir du bon pied avec la volonté de ramener au syndicat les ouvriers de l'industrie privée, de ne plus attendre que les autres, B.I.T. et Conseil économique, fassent la besogne des syndicats, de reconstruire un mouvement habitable pour tous les courants, où les débats de tendances se changent en luttes d'émulation.

Une nouvelle scission? Guère de danger. La classe ouvrière veillera sur son unité avec un soin jaloux. Gare à qui la remettra en péril!

Il n'y aurait danger pour la C.G.T. unique que dans le cas d'une nouvelle guerre où elle manquerait à son devoir de défenseur de la classe ouvrière et de l'internationalisme; dans le cas où le fascisme s'installant elle capitulerait devant lui; dans le cas d'une nouvelle période révolutionnaire où elle jouerait le rôle de frein ou d'entrave.

Hors de ces cas improbables, la C.G.T. unique, la C.G.T. d'action, aussi éloignée des aventures que de la capitulation, est certaine de vivre dignement et longtemps.

P. MONATTE.

DE LA MUTUALITÉ A ISSY-LES-MOULINEAUX

COMMENT S'EST REFAITE L'UNITÉ SYNDICALE

Impressions du Congrès de la C. G. T.

Est-ce bien vrai ?

Quelques jours se sont écoulés avant que je me décide à mettre noir sur blanc mes impressions du XXIIIe Congrès de la C. G. T.

Quelques jours au cours desquels il m'est arrivé de me demander si je n'avais pas rêvé; si, réellement, les heures que nous venions de vivre pouvaient être appelées historiques; si, vraiment, après la séance commune des deux Congrès, l'unité syndicale était, non plus un espoir comme elle le fut si longtemps, mais un fait.

Tant d'obstacles paraissaient encore se dresser devant elle !

Tant d'équivoque semblait planer sur les actes des dirigeants des deux mouvements !

Les pourparlers s'étaient, à la veille des Congrès, arrêtés sur une question de procédure. Question certes importante, mais à laquelle il ne semblait pas cependant que l'unité puisse être subordonnée.

Pourquoi cette interruption ? Quand on veut l'unité, elle est possible. Il suffit de la vouloir. Ce Congrès même nous l'a montré : lorsqu'on veut l'unité, on ne s'arrête pas aux détails, même aux détails importants.

Oui, pourquoi ? Certains rappelaient que la scission entre bolchévicks et menchévicks dans le parti social-démocrate russe s'était faite, si je ne me trompe, sur une phrase d'un article des statuts du parti, et ils en tiraient argument pour affirmer que le désaccord sur la procédure de l'unité masquait un nouveau « tournant » de Moscou, un abandon plus ou moins avoué de l'unité, un recul.

C'est, je l'avoue, un peu dans cet état d'esprit que je me rendis au Congrès.

Dans le vestibule de la salle de la Mutualité, je rencontrai un camarade avec qui j'ai vécu les dures batailles de la minorité de la C. G. T. U., du *Cri du Peuple* et du Comité des 22. Comme je lui faisais part de mes doutes, il s'étonna :

— *Comment, me dit-il, vous qui, à la* R. P., *êtes d'ordinaire perspicaces...*

— *Merci du compliment !*

— *...comment ne sentez-vous pas que l'unité c'est une affaire faite ! Depuis la dernière session à Genève du Bureau International du Travail, où Marcus, le délégué soviétique, a rencontré Jouhaux, depuis que Jouhaux a reçu des garanties, des apaisements, l'unité syndicale en France est virtuellement reconstituée. Oui ! l'affaire est dans le sac.*

Certes, on avait vu le parti communiste, aux dernières élections municipales et cantonales, présenter presque exclusivement des fonctionnaires appointés des syndicats unitaires, et c'était apparu comme un présage de liquidation.

Certes, il y a quelques mois, lors des réunions de propagande pour le Plan de la C. G. T., on avait vu, dans chacune de ces assemblées, l'orateur unitaire approuver ce Plan à quelques réserves près, et c'était apparu aussi comme un présage d'unité.

Certes, on racontait que Jouhaux, qui, avant son départ pour Genève, n'était pas du tout emballé pour l'unité, en était revenu dans un esprit tout à fait différent et que c'était lui qui maintenant à la Commission administrative poussait à la roue, et on en déduisait que l'unité était décidée « en haut ».

...Mais cela paraissait trop beau !

C'est la réalité d'aujourd'hui.

Nous la saluons avec joie.

Un congrès unitaire

Mes impressions pourraient se résumer en cette courte phrase :

« *Le Congrès voulait l'unité* ».

Il la voulait avec ardeur, avec passion, avec rage.

Les délégués — si nombreux ! — n'étaient pas venus à la salle de la Mutualité pour discuter le rapport moral, ni pour discuter le plan, ni même pour discuter l'unité.

Ils étaient venus salle de la Mutualité pour faire l'unité, et j'en ai entendu beaucoup qui disaient qu'ils ne repartiraient pas sans l'avoir faite.

Aussi ne prêtèrent-ils qu'une oreille distraite lorsque, pendant la première séance, la séance protocolaire, un bref accrochage se produisit à propos de la résolution contre la guerre. Il eût pourtant été nécessaire de savoir si l'organisation syndicale devait aller jusqu'à réclamer de la Société des nations l'application de sanctions militaires contre l'agresseur italien. Lecoin demandait qu'une commission en fût chargée. Sans la moindre peine, Jouhaux obtint qu'on n'en discute pas.

Un fait important marqua cette première séance.

Pour la première fois depuis la scission, le Congrès de la C. G. T. prit l'initiative d'envoyer une délégation au Congrès de la C. G. T. U., chez les « dissidents », dirait Liochon.

Jusqu'à présent, et bien entendu sauf lorsqu'elle se trouvait au paroxysme de sa folie antiunitaire, au Congrès de Magic-City en 1931 et au Congrès de Huyghens en 1933, c'était toujours la C.G.T.U. qui faisait ce geste.

La tradition se trouvait rompue.

Et quand, au début de la séance de l'après-midi, le président de séance, sous le prétexte ridicule que la C. G. T. U. s'était bornée à écrire au Congrès de la C. G. T., demanda qu'il soit répondu par la même voie — l'unité par correspondance ! — ce président fut nettement battu par le Congrès. A main levée, le Congrès décida de maintenir l'envoi d'une délégation au Congrès de la C. G. T. U. Conduite par Bothereau, cette délégation se rendit sur-le-champ à Issy où elle fut accueillie dans l'enthousiasme.

Le rapport moral

Pendant ce temps commençait la discussion du rapport moral.

A ce propos, notre ami Hagnauer vint dire des choses intéressantes. Le premier, il posa devant le Congrès le problème des rapports de l'organisation syndicale avec le front populaire. Comme le premier il avait réagi contre le « tournant » du Cartel confédéré des Services Publics. Derrière lui, notre ami Lavenir, du Rhône, ainsi d'ailleurs qu'il le fit au Congrès du Syndicat national des instituteurs, ex-

prima un point de vue en apparence différent en demandant que la C. G. T. revendique tout le pouvoir au sein du gouvernement de front populaire.

Hormis ces deux interventions, ainsi que le réquisitoire lu par Bivona à propos de la Tunisie — une affaire sur laquelle il faudra revenir — qu'y eut-il encore de saillant ?

Le camarade Le Pen — que nous avons connu plus difficile — vint apporter un « chaleureux hommage » au bureau confédéral.

Vivier-Merle, le secrétaire de l'Union du Rhône, parut bien ennuyé parce que personne n'était venu dresser un acte d'accusation contre les dirigeants de la C. G. T. Pensez ! il avait préparé un si beau discours de réponse... Alors, son discours, il le prononça tout de même. Comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, son leitmotiv fut :

— Nous avons bien travaillé, oui, vraiment bien travaillé.

Cependant le Congrès l'entendit sans impatience. Mais quand il parut vouloir faire revivre à la tribune les disputes de tendances, et alors qu'il n'avait pas encore dit grand'chose de mal, le chahut se déclencha. Il n'y a que Vivier-Merle, Bard et Capocci pour amener des chahuts pareils dans les Congrès confédéraux.

Quelques brèves interventions, notamment de Briche, du Jura, de Nicolas, des maçons de la Seine, et d'Arnaud, des mineurs de la Loire, et la discussion du rapport moral se borna là.

Un triomphe facile

Le lendemain, Jouhaux put triompher à son aise.

S'il était apparu, au cours de la première journée, que le Congrès était rétif, on s'aperçut vite qu'il n'était rétif que sur la question de l'unité.

Il n'aurait pas hésité à se dresser contre le bureau confédéral, c'est vrai, mais seulement dans la mesure où le bureau confédéral se serait dressé contre l'unité.

Jouhaux ne commit pas cette erreur.

Pour le reste, sa tâche était facile.

Son geste, au lendemain du 6 février — j'écris : « son geste » parce que c'est lui qui proposa la grève générale et qui exerça la pression nécessaire pour la faire décider — son geste avait conduit un certain nombre d'organisations à se départir de leur attitude d'il y a deux ans et à voter pour le rapport moral.

En 1933, il y avait eu contre le rapport moral 122 syndicats disposant de 348 voix.

Cette année, il n'y eut plus que 94 syndicats avec 132 voix.

Par contre, le nombre des syndicats votant pour le rapport moral est passé de 1.814 à 2.127!

Nul doute que c'est à la grève du 12 février que le bureau confédéral doit ce regain de confiance.

Pour dire toute mon opinion, j'ajouterai qu'il le doit également au « tournant » vraiment extraordinaire accompli dans l'intervalle des deux congrès par le parti communiste et la C.G.T.U.

Quand les communistes approuvent le plan, Jouhaux peut triompher.

Quand les communistes font du passé table rase — du passé syndical — Jouhaux peut parler des « stupidités », des « imbécillités » (*sic*) qui, à ce qu'il paraît, essayaient « de représenter les militants de la C.G.T. comme responsables de la guerre de 1914 »; il peut s'empresser de passer l'éponge.

Quand les communistes ne considèrent plus la Société des Nations comme « une assemblée de brigands impérialistes » et qu'ils invitent les travailleurs à réclamer de Genève l'application du Pacte, Jouhaux peut se frotter les mains; il peut même se payer le luxe de surenchérir en disant que les masses ouvrières ont leur part de responsabilité dans l'inaction de la S.D.N.

Et nous, qui n'approuvons pas le Plan, qui ne passons pas l'éponge sur le syndicalisme d'union sacrée, qui ne croyons pas plus aujourd'hui qu'hier à la Société des Nations, eh bien ! nous sommes pris entre deux réformismes : le réformisme confédéral et le réformisme de Moscou.

L'UNITÉ

Un coup de théâtre

Cette séance du mercredi matin s'acheva sur un deuxième discours du « général ».

Il s'agissait d'amorcer le débat sur l'unité.

Or ce débat n'eut pas lieu.

Vivès prit la parole au début de la séance de l'après-midi. Avec le feu intérieur qui l'anime, il sut interpréter la volonté d'unité du congrès. Une fois son discours achevé — il avait été interrompu par l'audition de Racamond au nom de la délégation du congrès de la C.G.T.U. — le président fit connaître que dix-neuf orateurs étaient inscrits.

Dix-neuf! Tout le monde trouva que c'était beaucoup, que c'était trop. Waroquier proposa une sélection. Bard était à la tribune quand Lecoin vint me dire :

— Je viens de décider notre secrétaire fédéral Liochon à monter à la tribune pour demander qu'aucun des orateurs inscrits ne prenne la parole. Puisque tout le monde est d'accord, puisque tout le monde est pour l'unité, à quoi bon discuter? Il n'y a plus qu'à nommer la commission.

Et derechef Liochon monte à la tribune, fait sa proposition. Mise aux voix, elle est immédiatement adoptée par le congrès.

A peine ouvert, le débat est terminé.

Sans perdre de temps, la commission est nommée. Elle comprend trente militants des fédérations, presque tous secrétaires, permanents et membres de la C.A. de la C.G.T., et seulement cinq représentants des unions — des permanents aussi.

La base, quoi!

Une chose est certaine. Une grande partie des délégués ont voté la clôture de la discussion parce qu'ils ne voulaient pas entendre des orateurs qui auraient pu apporter à la tribune de nouveaux obstacles à l'unité ou même des doutes quant à sa réalisation.

Ils voulaient, ces délégués, arriver plus vite au but, à la seule chose pour laquelle ils s'étaient dérangés.

De même, dans leur ferveur unitaire, la plupart des délégués n'ont pas prêté grande attention au discours de Jouhaux.

Il leur a suffi d'entendre le secrétaire général de ta C. G. T. dire que le principe de l'unité était acquis, que dans ce Congrès aucune voix ne s'élèverait contre l'unité, que la C. G. T. faisait la concession — c'en est une — d'admettre que le bureau provisoire nommé après les fusions comprendrait des délégués de la C. G. T. U. et de la C. G. T. — les affirmations unitaires de Jouhaux leur ont suffi.

Ils n'en demandaient pas plus; ils n'en ont pas demandé plus.

Dans l'esprit des plus attentifs, de ceux qui se posaient les questions que je me posais, l'idée que le Congrès d'unité serait pleinement souverain, qu'il examinerait, discuterait, trancherait, cette idée, évidemment, l'emportait sur le désir de discuter tout

de suite quelques-unes des modalités de la reconstitution de la vieille C. G. T.

En un tel moment, qui donc aurait compris que quelqu'un vienne dire au Congrès :

— *Je suis pour la procédure proposée par le bureau confédéral et la commission administrative. Cette procédure n'est d'ailleurs pas autre chose que l'application de la motion de Japy. Mais oui ! Si Dumoulin était présent, il en pourait témoigner. Cette procédure, c'est la fusion à la base, dans les Syndicats, puis dans les Fédérations et dans les Unions, et le Congrès confédéral couronnant ces fusions. Reste maintenant à savoir comment ce Congrès confédéral extraordinaire élira la nouvelle direction confédérale. Le bureau confédéral et la C. A. proposent que ce soit le Comité Confédéral National qui suivra le Congrès de fusion. D'accord! Ça s'est toujours fait comme cela dans la C. G. T. depuis qu'elle existe, depuis le Congrès de Montpellier en* 1902. *Mais, pourtant, ce qui ne s'est pas toujours fait comme cela — depuis Montpellier — c'est que le Comité Confédéral National soit un organisme en fait dirigé par le bureau de la C.G.T. et que ce bureau, appuyé sur les Fédérations, soit le seul maître réel, le seul possesseur de la souveraineté effective dans la C. G. T. Il n'est que conforme à la vérité d'ajouter que depuis longtemps il en est de même dans la C. G. T. U. Or, en refaisant l'unité, puisque nous sommes ici pour cela, il faudrait abandonner ce super-centralisme, redonner le pouvoir à la base, pouvoir direct dans les Congrès — même si elle ne semble pas très désireuse de l'exercer dans ce Congrès-ci; pouvoir exercé, dans l'intervalle des Congrès, au deuxième degré, par l'entremise des Fédérations et des Unions réunies en Comité Confédéral National. En un mot, camarades congressistes, je vous invite à revenir au fédéralisme de la vieille C. G. T.*

A coup sûr, personne n'aurait voulu examiner le problème.

C'est cependant l'avenir du syndicalisme français qui est en jeu.

Pour conserver la personnalité du syndicalisme français

Le secrétaire général de la C. G. T. a déclaré à ce Congrès qu'il avait le souci de conserver, dans l'unité, la personnalité du syndicalisme français.

Il faudrait tout d'abord se demander si cette personnalité est actuellement respectée.

Serait-ce donc être fédéraliste, être fidèle à la base fédéraliste du syndicalisme français que de donner, dans la C. G. T., tout le pouvoir au bureau confédéral et aux Fédérations, que de ne voir le mouvement syndical qu'à travers le bureau confédéral et les Fédérations ?

C'est au bénéfice des Fédérations que ce Congrès fut dessaisi du pouvoir de délibérer et de décider sur l'unité.

Ce sont les Fédérations qui, au Comité Confédéral National, dirigent effectivement la C. G. T. et ce sont elles exclusivement qui constituent la Commission Administrative.

— Pardon, me direz-vous, la C. G. T. est, dans l'intervalle des Congrès, administrée par les Fédérations et les Unions départementales réunies dans le Comité Confédéral National.

La réponse est aisée.

Tandis que les Fédérations continuent à jouir d'une pleine liberté, les Unions départementales ne sont plus considérées que comme des filiales de la C. G. T., c'est-à-dire comme des organisations subordonnées à la C. G. T.

Cela est depuis 1923.

Lorsque nous disons que, depuis 1923, les secrétaires des Unions départementales sont considérés comme les préfets de la C. G. T. nous ne faisons que constater un état de fait.

Nous ne faisons que rappeler les statuts adoptés en 1923 par le Congrès du Palais d'Orléans, immédiatement après la scission, statuts où il est écrit :

« *Les Unions sont les filiales de la C. G. T. Leur secrétaire, délégué au Comité Confédéral National, est le représentant officiel de la C. G. T. dans le département.* »

Il est même précisé plus loin que le secrétaire de l'Union départementale « *rend compte au Comité Confédéral National de l'accomplissement de son mandat dans son Union* »!

Il ferait beau voir que les secrétaires des Fédérations soient astreints à cette obligation !

Jouhaux repousse la nomination du bureau confédéral directement par le Congrès en disant que ce mode d'élection conférerait au bureau une sorte d'omnipotence qui le soustrairait au contrôle du Comité Confédéral National.

Il a raison.

Mais il a tort quand il persite à priver les Unions départementales de tout pouvoir réel au sein de ce même Comité Confédéral National.

Quels sont donc aujourd'hui les droits d'un secrétaire d'Union départementale au sein du Comité Confédéral National ?

S'il approuve le bureau confédéral et s'il appartient à la petite franc-maçonnerie des permanents, alors il peut faire et il peut dire tout ce qu'il veut.

S'il désapprouve le bureau confédéral et s'il pousse l'impudence jusqu'à avoir des idées personnelles, alors on a vite fait de le rappeler à l'ordre.

On lui jette statuts et résolutions de Congrès dans les jambes. Car, lui dit-on, il n'a qu'une mission, celle d'appliquer les résolutions de Congrès.

Si bien que cette omnipotence accordée par les Congrès que l'on dénonce à propos de l'élection du bureau, on l'invoque pour faire taire un membre du Comité Confédéral National qui tente d'élever la voix.

Il y a fédéralisme et fédéralisme, comme il y a fagot et fagot !

Déjà Jouhaux avait distingué entre deux fédéralismes. Dans le rapport de la commission de l'unité, Lacoste devait un peu plus tard préciser le distinguo :

— *Vous voyez aussi, déclara-t-il, que nous faisons du Comité Confédéral National la pièce maîtresse, l'organisme essentiel du déroulement de toute la procédure d'unité, c'est-à-dire que nous approuvons à l'unanimité la position de la C. G. T. qui entend maintenir le principe du* fédéralisme professionnel *et faire de l'ensemble de ses fédérations sa* base permanente.

Or, le fédéralisme de la vieille C. G. T. consistait à donner aux Fédérations et aux Unions la même autonomie et le même pouvoir, à faire des Fédérations *et des Unions* la base permanente du mouvement. Qu'est-ce que ce « fédéralisme professionnel » a donc de commun avec lui ? Rien d'autre que le nom.

Pièce maîtresse de la procédure d'unité, pièce maîtresse de la C. G. T., le Comité Confédéral National de demain gardera-t-il l'omnipotence dont il dispose aujourd'hui ?

Les secrétaires d'Unions départementales restant muselés, les Fédérations conserveront-elles tout le pouvoir dans la C. G. T. ?

Les Congrès confédéraux ne seront-ils plus que des « meetings de quatre jours » sans aucun pouvoir réel ?

Il est permis de marquer qu'en cette matière les dirigeants communistes de la C. G. T. U. ne le cèdent en rien à ceux de la C. G. T.

Avant la scission de 1922, la majorité des Unions départementales étaient dans l'opposition.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on s'empressa de limiter leurs droits au sein du C. C. N.

Après quelques années d'existence de la C. G. T. U., les dirigeants communistes de celle-ci s'avisèrent à leur tour qu'il fallait réduire à néant les possibilités d'opposition au sein de leur C. C. N.

Ils firent plus et mieux que les dirigeants de la C. G. T. Ils supprimèrent les Unions départementales.

Ils n'écoutèrent aucun des avertissements qui leur furent donnés quant à l'état d'infériorité dans lequel ils plaçaient l'organisation unitaire vis-à-vis de l'organisation confédérée.

Ils créèrent les Unions régionales.

En les créant, ils leur fabriquèrent des statuts-types — exactement comme cela se fit à la C. G. T. pour les Unions départementales — et, dans ces statuts, ils spécifièrent que les secrétaires des Unions régionales devraient toujours être désignés « en accord avec le centre ».

On retrouvait là — nous n'avons pas manqué de le dire dans la *R. P.* à l'époque — la notion du « préfet confédéral ».

Nous voulons croire qu'en réalisant les fusions les vrais syndicalistes se préoccuperont de redonner aux Unions départementales l'autonomie et la part de pouvoir qui leur reviennent.

Il faut, en effet, prévoir le rôle très important qu'elles auront à jouer lorsqu'il faudra livrer bataille contre le fascisme. Il importe qu'elles soient fortes et actives.

Les U. D. n'ont pas besoin de plus de droits que les Fédérations. Il ne leur en faut que tout juste autant. Pas plus, mais pas moins.

C'est seulement ainsi que sera conservée la personnalité du syndicalisme français.

LE PLAN

Ne croyez pas que je m'écarte du Congrès !

Ces questions, normalement, auraient dû être posées devant lui. Mais qu'est-ce qui est normal aujourd'hui ?

Pour que ces questions soient posées et discutées, il aurait fallu que ce Congrès fût un Congrès, qu'il eût l'esprit d'un Congrès.

Nous avons entendu trois discours de Jouhaux, un discours sur le rapport moral, un discours sur l'unité, un discours sur le Plan — mais avons-nous eu un Congrès ?

L'escarmouche Froideval-Jouhaux

La matinée du jeudi fut exclusivement consacrée au discours de Jouhaux sur le Plan.

La veille, un semblant de discussion avait eu lieu, vers la fin de l'après-midi. Je n'en ai retenu — et je m'en excuse auprès des camarades qui sont intervenus — que le discours du camarade Froideval, secrétaire du Comité régional du Bâtiment de la Seine.

Froideval a dit à peu près ceci :

La valeur du Plan de la C. G. T. est aujourd'hui reconnue par tous. Il ne s'agit donc plus de discuter le Plan. Il s'agit de le propager. Il s'agit surtout de l'appliquer. Aussi bien, personne n'a-t-il encore dit de façon claire qui appliquera le Plan de la C. G. T.

(On voudra bien se rappeler que c'est là une des critiques essentielles faites dans la *R. P.*)

Qui donc appliquera le Plan ? Il faudra bien, déclara Froideval, que la C. G. T. « mette la main à la pâte ». Il faudra bien, ajouta-t-il, qu'elle « *puisse donner à certains de ses délégués le mandat de participer à l'application du Plan* ».

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Tout le monde comprit qu'il s'agissait de la participation de la C. G. T. à un gouvernement qui prendrait son Plan en considération, et, de façon précise, au gouvernement de front populaire si le gouvernement de front populaire prenait pour base de son programme économique le Plan de la C.G.T.

Dans la C. G. T., Froideval appartient à la tendance participationniste.

Car il y a maintenant dans la C. G. T. une tendance participationniste et je voudrais là-dessus vous raconter une petite histoire.

Au cours de la première journée, je croise un secrétaire de fédération connu pour son orthodoxie confédérale — celui-là même que Dumoulin « ramassa » de si jolie façon au temps du Comité des 22 — et je lui dis qu'il m'apparaissait que le Congrès ne se laisserait pas mener comme le bureau confédéral le voudrait.

(En quoi, d'ailleurs, je me trompais.)

Mon secrétaire de fédération me répondit que les délégués, ce n'étaient pas les mandats. (Cela, je le savais.) Et il ajouta que je faisais fausse route, que la vraie bataille « était ailleurs ».

Ailleurs ? Où donc ?

Alors, je me suis rappelé certain bruit. Oh ! ne me croyez pas occupé à recueillir des échos dans les détours du sérail. On ne m'y voit jamais. Mais le propre des bruits étant de courir, quoi de drôle que j'aie pu en cueillir un au passage ?

Il disait, ce bruit, que depuis le front populaire le bureau de la C. G. T. était profondément divisé.

Toujours selon ce bruit, Belin serait le chef d'une tendance participationniste dans laquelle il aurait entraîné des militants comme Vigne, Laurent, Delmas et Froideval.

Le bruit ajoutait que Lenoir et Jouhaux y étaient résolument opposés et que des menaces de démission avaient été prononcées.

Le discours de Froideval aurait donc été l'affirmation au Congrès de la tendance Belin. C'est d'autant plus vraisemblable que Jouhaux lui accorda dans sa réponse une place exceptionnelle, en laissant tomber sur la tête de Froideval ce pavé, reproduit dans le *Peuple* en caractères gras :

— *La collaboration au Front populaire, déclara Jouhaux, nous sommes prêts à l'apporter totalement, mais en nous plaçant sur le plan où nous sommes et en restant sur le plan où nous sommes.*

Nous ne sommes pas une organisation politique, et au lendemain même du fait que nous l'avons fait reconnaître comme vérité essentielle par ceux avec lesquels nous contracterons l'unité, nous ne pouvons pas prendre figure d'organisation politique.

Ce serait apporter dans nos rangs les éléments de la division et les éléments de la désagrégation. Pour notre part, nous ne le ferons jamais. Mais la collaboration sur notre Plan, avec toutes nos forces de propagande et de réalisation, celle-là est acquise, à condition qu'on ne nous demande pas, Froideval, de la concrétiser dans quelque portefeuille ministériel.

L'habile homme ! Ce disant, il s'est taillé un des plus beaux succès de sa longue carrière confédérale.

Ceux qui l'ont applaudi si vigoureusement, parce

qu'ils voyaient dans ses paroles uniquement la condamnation de toute participation ministérielle de la C. G. T., se sont-ils rendu compte qu'il avait soigneusement réservé l'avenir en continuant dans ces termes :

— *C'est dans l'accession des masses ouvrières aux postes de direction, aux responsabilités de gestion, qu'est son activité et le but de l'organisation ouvrière.*

Demain, si un gouvernement de front populaire fait appel à la C. G. T. pour remplir cette mission, nous répondrons : présents, et nous prendrons les postes de direction avec leurs responsabilités...

Quelle différence avec la thèse de Froideval ?

Eh bien ! c'est que Jouhaux est trop habile pour s'embarquer sur la galère gouvernementale du front populaire. Il sait, comme tous ceux qui connaissent les hommes le savent, que l'échec du front populaire au pouvoir est quasi sûr. Alors, il se réserve pour autre chose, il se réserve autre chose.

Le but que l'on vise, c'est la légalisation du Conseil National Economique et l'extension de ses pouvoirs. Cette légalisation, que Poincaré avait promise, le gouvernement de front populaire devra la réaliser.

Il devra faire du Conseil National Economique le rouage économique essentiel de l'Etat; il devra confier ce rouage essentiel à la C. G. T.

La présence de la C. G. T. à la tête du Conseil National Economique ne sera contestée par personne une fois l'unité faite. D'abord parce que les communistes viennent de se rallier au Conseil National Economique. Aussi parce que, la scission n'étant plus qu'un souvenir, personne ne mettra plus en cause la notion de l'organisation la plus représentative, notion en vertu de laquelle les plus grandes responsabilités seront confiées à la C.G.T.

Une fois à ce poste de direction, les hauts fonctionnaires de la C. G. T. y demeureront même après l'échec du front populaire. Ils y pourront rester quels que soient les gouvernements qui se succéderont au pouvoir politique. L'intégration de la C. G. T. dans l'Etat sera réalisée sans qu'il soit besoin d'un ou de plusieurs portefeuilles ministériels.

Mon pauvre Froideval, tu n'as pas encore compris qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un portefeuille pour être ministre !

Le Plan, c'est la facilité

Le Syndicat des Correcteurs avait demandé que la discussion du Plan soit ajournée jusqu'à la reconstitution de l'unité.

Non seulement il fallait éviter de faire du Plan un obstacle à l'unité.

Mais pouvait-on arrêter un Plan dans tous ses détails avant que les militants et les organisations aujourd'hui encore hors de la C. G. T. puissent en connaître ?

Sans doute cette position logique s'est-elle trouvée affaiblie par le fait qu'avant même de refaire l'unité, les dirigeants communistes de la C.G.T.U. avaient approuvé le Plan dans ses grandes lignes; qu'ils l'avaient accepté comme base de discussion pour l'établissement du programme économique du front populaire; qu'à la veille même des Congrès ils avaient établi un Plan de la C. G. T. U. qui n'était qu'une copie ridicule du Plan de la C. G. T.

Il est des gens qui s'imaginent que les communistes rentrent dans la C. G. T. pour tout chambarder — à commencer par le Plan.

Erreur! Tout au moins jusqu'au prochain « tournant », vous verrez qu'ils seront très sages, et qu'ils seront d'accord avec Jouhaux pour poursuivre la politique de Jouhaux.

Ici encore, nous les « enfants de chœur » de la « petite chapelle sorélienne », selon l'aimable expression de Charles Laurent (il nous préfère sans aucun doute les policiers membres de sa Fédération), nous serons pris entre deux feux.

(De drôles d'enfants de chœur, soit dit en passant, qui boivent le vin des burettes, flanquent des coups de pied dans l'encensoir et bousculent les tabernacles !)

Jouhaux et la C. G. T. sont pour le Plan. Racamond et la C. G. T. U. sont pour le Plan. Tout le monde est pour le Plan. Qui n'est pas pour le Plan?

Mille excuses ! Ici, dans ce petit coin de la *Révolution prolétarienne,* il y a quelques hérétiques qui ne sont pas pour le Plan. Nous avons donné nos raisons. Est-il prétentieux de dire qu'elles n'ont pas été ébranlées par les réponses maigres et voilées qui nous furent faites ?

Et si, dans l'unité enfin refaite, nous sommes prêts à respecter, en syndicalistes que nous sommes, la discipline de l'action, nous ne sommes nullement disposés à nous laisser imposer la discipline de la pensée.

Puis-je l'écrire sans vexer personne? Le seul moment du Congrès où j'aie senti passer le souffle syndicaliste, ce fut lorsque la camarade Lefranc vint commenter son rapport sur le Centre confédéral d'éducation ouvrière :

« *Il faut bien nous dire, déclara-t-elle, qu'il ne suffit pas d'avoir avec nous, au-dessus de nous-mêmes, les plus hauts cerveaux de la pensée contemporaine. Cela ne servirait à rien si, en même temps, chaque travailleur n'essayait pas tous les jours de forger sa propre pensée...*

« *...Tant de comédiens ont réussi en appelant la jeunesse à de hautes missions que, pour ne pas imiter leur langage, nous avons tendance à montrer aux jeunes les choses comme trop faciles. La jeunesse n'aime pas la facilité, elle aime la difficulté et si nous les appelions nous aussi à un héroïsme, ce serait en somme l'héroïsme de la pensée et l'héroïsme qui consiste à se faire un peu plus tous les jours. Et à se faire dans la loyauté et dans la probité, parce que la loyauté et le savoir vrai ne vont pas l'un sans l'autre...* »

Quelle différence, n'est-il pas vrai? avec le conformisme de Jouhaux qui n'a pas craint de venir dire à la tribune que ceux qui n'approuveraient pas le Plan « *se mettraient par là même en dehors de la C. G. T.* » !

Il a dit cela ! Le Congrès lui a laissé dire cela !

Alors qu'à Japy il avait déclaré que la rentrée dans la C. G. T. ne comportait pas l'acceptation du B. I. T., ni celle de la Société des Nations, à la veille de l'unité il est venu imposer le Plan ! Tout le monde, dans l'unité, doit accepter le Plan !

Or, nous persistons à penser que le Plan, c'est précisément la « facilité » si éloquemment dénoncée par la camarade Lefranc.

La facilité la plus déplorable. Syndiqués et syndicats n'ont plus à faire eux-mêmes leur besogne, la petite et la grande. Il y a là le Plan et ses grands prêtres : cela doit suffire.

TRADE-UNIONISME OU SYNDICALISME

Peut-être serait-il temps de mettre le point final à des « impressions » qui risquent de lasser le lecteur.

Au reste, tout le monde est au courant de la suite.

Vote à l'unanimité de la résolution rapportée par la commission d'unité. Vote, également à l'unani-

mité, par le Congrès de la C. G. T. U. d'une résolution acceptant la résolution du Congrès de la C. G. T., donc accord sur la procédure, à la réserve près que le Congrès d'unité sera souverain pour fixer les formes d'élection de la direction de la C. G. T. reconstituée.

De ce résultat, nous nous réjouissons.

Nous nous en félicitons. Et nous en avons bien le droit !

N'avons-nous pas été les seuls qui, en toutes circonstances, ont *toujours* été pour l'unité, même au plus fort des batailles les plus fratricides ? Ne sommes-nous pas ceux qui, *pour l'unité,* ont reçu le plus de coups, de coups qui nous venaient de tous les côtés à la fois ? Et n'allons-nous pas, demain, continuer d'en recevoir ?

Eh bien ! cela ne saurait nous empêcher de fêter joyeusement cette grande victoire du prolétariat à la fois sur lui-même et sur l'adversaire de classe, sur la bourgeoisie.

Oserai-je ajouter que c'est peut-être seulement ici qu'on fête l'unité sans la moindre arrière-pensée ?

Voyez ! Nous nous réjouissons même en constatant que les deux grands courants qui se rejoignent aujourd'hui n'apportent pas avec eux, ni l'un ni l'autre, dans la maison commune, le véritable esprit syndicaliste.

Nous nous réjouissons parce que l'unité a, par elle-même, une valeur considérable.

Elle est faite parce que les Russes ont décidé de liquider la C. G. T. U.

Au fond, pour eux, social-démocrates de toujours, n'était-ce pas un non-sens que la coexistence de deux mouvements révolutionnaires distincts, Parti communiste et C. G. T. U., prétendant tous deux à la direction de la classe ouvrière ?

Ont-ils jamais conçu le mouvement syndical que comme un mouvement secondaire animé et dirigé par le Parti ?

Ne leur est-il pas apparu que le moment était venu de créer en France, en liquidant la C.G.T.U., un mouvement syndical à l'image de celui-là seul à qui ils font une place dans leur théorie du mouvement ouvrier, un mouvement à l'image des Trade-Unions ?

Mouvement puissant, certes. Mais mouvement sans pensée propre, sans autre ambition que d'être appelé par le mouvement politique à des « responsabilités économiques ».

Exactement la position que Jouhaux a défendue!

Si j'insiste tellement sur les questions de structure, c'est parce qu'elles traduisent plus clairement encore la différence entre trade-unionisme et syndicalisme.

L'esprit trade-unioniste, c'est l'esprit des Fédérations — les maîtresses dans la C. G. T. d'hier, qui veulent rester les maîtresses demain.

Non qu'il ne faille leur accorder dans la C. G. T. une large place. Mais nous disons — ne faisant en cela que répéter ce que disaient bien avant nous les fondateurs de la C. G. T. — que la C. G. T. doit précisément réaliser le mariage de l'esprit avant tout essentiellement corporatif des Fédérations avec l'esprit surtout social et révolutionnaire des Unions départementales.

Ce n'est pas notre faute si, nourrissant pour le mouvement syndical de plus hautes ambitions que la défense des intérêts corporatifs — sans toutefois abandonner ceux-ci, il s'en faut ! — nous risquons de le mettre en concurrence sinon en opposition avec les partis qui prétendent à la direction exclusive de la lutte sociale du prolétariat.

Sur ce terrain encore, le réformisme confédéral et le réformisme de Moscou se donnent d'ores et déjà la main.

C'est cependant une belle et grande chose que le prolétariat y ait déjà gagné son unité syndicale.

En se reconstituant, l'unité va refaçonner tout notre mouvement syndical. Ce serait bien le diable si les militants qui sont à l'atelier s'en remettaient pour cette besogne à leurs chefs. La base de classe enfin retrouvée, l'esprit de classe doit renaître, sinon aujourd'hui, au moins demain, et avec lui l'indépendance du syndicalisme et la volonté révolutionnaire. Nous aiderons de toutes nos forces à faire revivre le Syndicalisme.

M. CHAMBELLAND.

Impressions du Congrès de la C. G. T. U.

« Ne pas se séparer avant d'avoir pris les décisions qui permettront de réaliser pour le début de 1936 l'unité syndicale. » Telle a été la volonté exprimée avec force par tous les orateurs qui se sont succédé à la tribune du Congrès de la C. G. T. U.

Et par les applaudissements nourris d'une salle vibrante, chaque fois qu'il était fait allusion aux succès remportés par la pratique du front unique, on sentait que cette volonté d'unité était aussi celle de tous les congressistes.

C'est dire que le Congrès a été entièrement dominé par la question de l'unité. Toutes les interventions en étaient comme imprégnées. Les délégués, en indiquant le travail fourni dans leur région, marquaient la place prise, dans leurs préoccupations, par les comités d'action, le front unique. Et comme un leitmotiv revenaient sans cesse ces mots magiques : Unité syndicale.

Dès le premier jour, on sentait que l'unité était dans l'air. Non seulement parce qu'il n'y avait pas de discussion proprement dite sur l'unité, alors que tout le monde la voulait; non seulement à l'enthousiasme, à la vibrante *Internationale* qui accueillirent la délégation de la C. G. T. venue saluer le Congrès de la C. G. T. U., mais à la réponse faite par Racamond à la déclaration lue par Bothereau : « Il faut nous mettre d'accord avant la fin des débats pour permettre aux délégués de réaliser l'unité avant de retourner dans leurs provinces... Nous avons dit au Comité des Forges : Vous en serez pour vos frais... L'accord sur les méthodes pratiques pour réaliser l'unité syndicale se fera... La presse pourrie doit faire son deuil de la division ouvrière... Samedi, un magnifique front populaire, prélude de l'unité syndicale internationale, doit réunir les délégués des deux congrès. »

Après des va-et-vient de délégations des deux congrès, le jeudi soir le bureau de la C. G. T. U. acceptait... officiellement les propositions d'unité de la C. G. T., et le congrès, dans l'enthousiasme, entérinait cette acceptation.

Le règlement du scénario devait amener au vendredi 27 la tenue de cette séance désormais historique qui devait consacrer la réconciliation définitive des frères ennemis.



1.063 délégués à titre délibératif, 202 à titre consultatif !

Comment diable un congrès de la C. G. T. U.

peut-il réunir 1.063 délégués en 1935, alors que les congrès de 1931 et 1933 n'en ont compté respectivement que 831 et 879, et alors que tout le monde sait que depuis 1927 les effectifs unitaires sont toujours allés en fondant? Mystère du bluff et de la comptabilité... communistes!

Mais ne cherchons pas chicane aux communistes pour cette inflation toute provisoire : ils nous ont donné un dernier congrès — j'allais écrire une dernière représentation — de leur C.G.T.U. extrêmement sympathique.

Des hommes jeunes (entre 30 et 40 ans), de jeunes femmes.

Je ne sais si j'ai subi l'influence de ce milieu jeune, ardent, débordant d'enthousiasme, ou si c'est la certitude que cette jeunesse, cette ardeur et cet enthousiasme connaîtront enfin de meilleurs emplois que ceux de vibrer pour un Racamond ou un quelconque Frachon, toujours est-il que malgré sa débauche de poings levés et d'*Internationales* chantées, ce congrès ne m'a pas déplu.

J'ai déjà dit qu'il a été dominé par la question de l'unité. Je pourrais ajouter que j'ai eu l'impression de me trouver dans une assemblée devant laquelle chacun venait dire : « Voilà, en conséquence des instructions reçues, ce que j'ai fait dans ce domaine ».

Mais comme tout mot d'ordre qui répond à un besoin profond marque celui qui s'en fait le propagandiste, on sentait que celui de l'unité syndicale avait fait son œuvre. Les orateurs en étaient si pénétrés qu'il se dégageait de leurs interventions, si maladroites fussent-elles, une impression de conviction absolument inébranlable.

Et c'était beau ce chœur magnifique de voix jeunes entonnant un hymne à l'unité.

Il était si prenant qu'on en oubliait la main qui l'orchestrait!

◇◆◇

N'attachons pas trop d'importance, si vous le voulez bien, à tous les résultats merveilleux que la plupart des délégués ont dit avoir obtenus par les comités d'action, par le Front Populaire. J'ai pu contrôler certaines déclarations unitaires et j'ai tout lieu de croire qu'il faut être circonspect.

Ainsi Thibaut, de la Loire, paraît avoir beaucoup exagéré en présentant le Front Populaire comme « un facteur de victoire » dans les succès partiels des camarades du textile de Roanne, dans les manifestations des fonctionnaires de Saint-Etienne contre les décrets-lois, dans l'action des gars du bâtiment et des mineurs. Evidemment, le Front Populaire a enlevé la mairie de Saint-Etienne...

Mais on ne peut nier l'effet bienfaisant des syndicats uniques chez les cheminots, ni que de bons résultats n'aient été obtenus là où des comités d'action entre confédérés et unitaires ont été constitués.

Même si des délégués ont exagéré, il ressort de leurs discours que la pratique du front unique a permis aux uns et aux autres de mieux se connaître, d'apprécier leur force, et les a poussés à vouloir s'unir organiquement.

◇◆◇

En plus de leur foi en l'unité, certains délégués ont apporté des témoignages que je considère comme particulièrement importants.

Ainsi celui du camarade Béteille (je crois), de Toulon, que je n'ai pu trouver dans le compte rendu de l'*Humanité*. Et pour cause! Car contrairement aux accusations de cette même *Humanité*, ce délégué a affirmé qu'il n'était pas vrai que les événements tragiques de Toulon, du 8 août dernier, aient été le fait de provocateurs.

« La réaction de la population toulonnaise s'est traduite par l'agitation toute naturelle contre les décrets de misère. On a prétendu que les manifestants avaient été débordés par des éléments troubles, que des pillages auraient eu lieu en ville. Odieux mensonges! Si les manifestants se sont emparés des chaussures échappées d'une vitrine, que les balles d'un fusil-mitrailleur des gardes mobiles avaient fait voler en éclats, c'est uniquement pour s'en servir comme projectiles. »

Une intervention, qui sera d'ailleurs éditée en brochure et qui a fait une forte impression, c'est celle du camarade Parsal, de la Fédération de l'Agriculture.

Après avoir dit qu'il attendait de l'unité syndicale qui sortirait des deux congrès l'alliance des travailleurs des villes et des travailleurs des champs, Parsal brosse un tableau émouvant de l'ampleur de la crise agricole et de la grande misère des ouvriers de l'agriculture.

On songe à détruire les richesses produites par les paysans... La surabondance dans l'agriculture est génératrice d'une noire misère.

Il n'existe que des lois inefficaces dans l'agriculture. Pas d'allocations familiales, pas de conseils de prud'homie. Aucune mesure de sécurité. Les ouvriers agricoles sont endettés chez le boulanger, l'épicier. Il existe des salaires de 40 à 60 francs par jour, mais la moyenne varie entre 12 et 15 francs. Et l'on ne compte plus les ouvriers travaillant simplement pour la nourriture et un paquet de tabac par semaine. Le chômage est considérable. La parole syndicale trouve heureusement des échos dans les milieux paysans et les comités d'action font du bon travail. Ainsi, il n'existe plus dans la Nièvre qu'une Union régionale unique, dont le nombre d'adhérents passe, de ce fait, de 2.000 à 5.000. Dans le Midi, le front unique a donné des résultats merveilleux. Lors de la dernière grève vinicole, malgré les gardes mobiles (40 pelotons), les grévistes, sous l'impulsion des comités d'action, passaient en quatre jours de 4.000 à 50.000. 30 contrats collectifs étaient signés et des augmentations de salaires importantes obtenues. Voyez plutôt : 32 francs au lieu de 25 pour les hommes, 22 francs au lieu de 18 pour les femmes. La combativité était admirable, la lutte contre les jaunes sans merci. « Les femmes qui vont travailler on va leur arracher les cheveux ».

Répercussion logique de toute victoire ouvrière importante, le tâcheronat est interdit dans le... bâtiment. Car il paraît que « ça bardait partout ». Les ouvriers de différentes corporations participaient aux piquets de grève et empêchaient les huissiers de vendre le mobilier des ouvriers et des petits paysans. Le Front Paysan, spéculant sur la misère, insinuait que les ouvriers et les patrons avaient les mêmes intérêts et qu'ils devaient s'unir pour se défendre contre la crise. Il jouissait, ces derniers temps encore, d'une certaine faveur dans le Midi. Les dernières grèves lui ont porté un coup mortel. Alors qu'autrefois les ouvriers accueillaient le maître ou son intendant par le *Chant des Vendangeurs*, aujourd'hui c'est aux accents de l'*Internationale* et de la *Jeune Garde* que sont reçus patron et régisseur.

« L'unité syndicale, dit Parsal, a donné la victoire dans le Midi, et c'est elle qui fera reculer le fascisme et la guerre. »

Pourquoi faut-il que je sois obligé de prévenir le lecteur que Parsal est conseiller général — de la dernière cuvée — et qu'il a malheureusement tout pour réussir dans la politique. Dommage!

Une autre intervention à ne pas passer sous si-

lence, c'est celle de Seis, des cheminots du réseau algérien. Elle est une preuve de plus de la carence communiste en face des méfaits de la colonisation. Et ceux-ci sont de taille.

Après la période de prospérité d'après-guerre, la crise fait son apparition en Algérie, causant dans l'espace de quatre ans des ravages considérables dans tous les domaines de la production : viticulture, mines, agriculture.

De 1934 à 1935, les travailleurs subissent jusqu'à 23 % de diminution de salaires. Le mécontentement est général : il se traduit par une vague d'antisémitisme qui ne fait que compliquer le problème. Le voyage de Régnier n'est qu'un leurre pour tout le monde. Il promet 400 millions aux colons européens — rien que 150 aux fellahs —, pour ne distribuer, en définitive, que 15 millions aux premiers, en tout et pour tout. Les seconds font, une fois de plus, ceinture. Pendant ce temps, le fascisme fleurit à Alger. Il mord dans les milieux ouvriers : les fascistes seuls s'occupant des chômeurs! Le Front Paysan recrute chez les colons, voire chez les fellahs! Que fait la direction régionale unitaire : rien! Le fascisme? Ça regarde Amsterdam-Pleyel! Aussi les indigènes se détournent-ils des unitaires. Ils ne se dérangent pas pour un meeting contre les décrets-lois. Et Seis peut affirmer, sans être démenti, que depuis un an les cheminots ont perdu le quart de leurs effectifs.

Seis s'élève contre l'incapacité de la direction régionale unitaire — infestée de policiers — et le centre qui place en Algérie des militants « en surnombre dans la métropole », — en l'espèce le citoyen Fayet qui, peu content de la charge de Seis, fait assister le congrès à un lavage de linge sale.

J'ai tenu à noter cette intervention pour rappeler la situation misérable des travailleurs indigènes, et le peu de cas, malgré leur bluff, qu'en font les communistes.

En Algérie, plus que partout ailleurs, sévissent les permanents interchangeables laissés pour compte. J'ai connu cette situation en 1925-26. Depuis dix ans, ça n'a pas changé.

J'espère que l'unité syndicale débarrassera l'Algérie de cette plaie.

◇◆◇

La charge de Seis fut de caractère purement local; c'est la Fédération de l'Enseignement qui devait apporter la note discordante fondamentale. Les deux interventions des camarades Margaillan et Valière ont fourni la preuve que dans ce congrès si l'on a eu de la démocratie syndicale plein la bouche, en fait il n'y en a pas eu beaucoup dans le cœur.

Il est vrai que ces deux interventions touchaient la corde sensible des communistes, car c'était un congrès communiste, vous vous en doutez bien. « Il y a dans la majorité confédérale un courant vers l'union sacrée, dira Margaillan... Vous n'êtes plus ce que vous étiez hier... Vous éloignez la classe ouvrière de la pratique de l'action directe... vous la poussez vers le parlementarisme (*Bruit, interruptions*)... Vous avez tout le temps à la bouche le mot d'indépendance syndicale et les oreilles prêtes à tout appel de Moscou... Vous jetez les organisations syndicales dans le Front Populaire où elles se dissolvent (*Bruit, interruptions*) en tant qu'organisations de classe. » Margaillan est pour la libre expression des tendances. « La condamnation des fractions par les deux C.G.T. est le premier pas vers l'union sacrée... Nous voulons la garantie que l'unité nous permettra de travailler dans la voie révolutionnaire... Vous travaillez déjà contre le courant qui se dresse contre l'union sacrée... C'est sur ce point que se fait la discrimination des révolutionnaires et des réformistes... »

« Nous travaillerons dans la C.G.T. unique contre l'union sacrée. » Cette déclaration est accueillie par des hou! hou! prolongés.

Avant de lire une résolution expliquant la position de la Fédération de l'Enseignement sur la question de l'unité, Valière déclare que l'unité syndicale doit se faire résolument contre la guerre. Il indique que c'est par esprit d'internationalisme et de défaitisme révolutionnaire que la Fédération de l'Enseignement s'est dressée contre le pacte franco-soviétique et la déclaration de Staline approuvant la politique guerrière de la France. Suit un rappel de la position de Monmousseau sur la lutte contre les guerres impérialistes. Ce n'est pas vieux. En 1934, dans un discours prononcé à Montpellier, Monmousseau déclarait : « L'U.R.S.S. ne peut pas signer d'alliance avec un Etat capitaliste. »

Les délégués ne sont pas contents... de Valière! Ils ne le sont pas davantage au rappel d'une autre déclaration de Staline : « Participer à la défense nationale, c'est trahir! ». La démocratie syndicale coule à pleins bords : Valière se fait huer!

Comme quoi on peut être ardents et vibrants, et crânes bourrés 100 %.

◇◆◇

N'ayant pas entrepris de faire un compte rendu proprement dit, mais voulant surtout donner des impressions, on ne m'en voudra pas trop de ne pas m'être arrêté aux discours des bonzes. Non seulement je n'ai pour eux aucune tendresse, mais leurs grands « palasses » ne contiennent ni rien de nouveau ni rien d'original. Ils ressemblent beaucoup plus à des discours d'hommes d'Etat que de militants ouvriers. Les discours sur l'unité syndicale d'un Frachon et d'un Racamond ne nous touchent pas, car ils ne sont que le développement de consignes reçues d'ailleurs, au lieu d'être le fruit de leur expérience et de leur propre pensée. Hier, ils déclaraient avec la même éloquence : « C.G.T. unique, C.G.T. de trahison! ». Aujourd'hui, avec la même sincérité, sans doute, ils se déclarent les piliers de l'unité.

Ce congrès n'a été qu'une mise en scène dans laquelle seuls les délégués de la base, non avertis, ont pris leur rôle au sérieux.

◇◆◇

A signaler que de la Fédération de l'Enseignement seule est sortie la note forte contre la guerre et l'union sacrée.

Hénaff a bien parlé de la lutte contre la guerre, mais pour tourner court aussitôt. Il faudra chercher ailleurs que chez les communistes officiels les lutteurs contre la guerre.

J'oubliais l'aplatissement devant l'U.R.S.S. pour tous les bonzes sans exception. Le succès du délégué de l'I.S.R., qui nous a prouvé que les délégués syndicaux n'avaient pas oublié leur cri de guerre « Les Soviets partout! », fut très grand et les *Internationales* ne lui furent pas ménagées.

◇◆◇

Quoi qu'il en soit, mon impression de ce congrès n'est pas mauvaise. Par exemple, je sépare nettement les délégués de la base de leurs chefs. Ceux-ci sont capables de tous les tournants. Mais la base n'est pas trop gangrenée. Son enthousiasme n'est pas feint. Elle a le crâne bourré, mais elle n'a aucune raison de ne pas être sincère dans sa joie de marcher à l'unité. Elle y apportera son ardeur et sa foi. La classe ouvrière française retrouvera son équilibre par l'unité.

J.-P. FINIDORI.

UNE ORGANISATION D'ENFANTS

UN MOIS AVEC LES FAUCONS ROUGES

« Puisque vous êtes chômeur, voulez-vous donner un coup de main aux Faucons Rouges? », me dit mon secrétaire syndical. « Pourquoi pas ? »

C'est ainsi que j'ai participé, bénévolement, à la « République Internationale » des Faucons Rouges, qui se tint à Verneuil-l'Etang, du 1er au 28 août dernier.

A la demande de la *R.P.*, voici quelques détails et impressions sur cette organisation connue en France sous le nom des « Amis de l'Enfance Ouvrière » (A.E.O.), et que dirigent les camarades Germaine et Georges (1).

Les A.E.O. ne sont pas une association de vacances pour enfants; c'est une œuvre d'éducation ouvrière, pédagogique. Le but recherché est d'encourager, de préparer et de former des enfants à une éducation collective et sociale basée sur les sentiments de solidarité et de liberté. L'espoir est aussi d'en faire des militants.

Politiquement et socialement, c'est une œuvre d'esprit et de caractère socialistes, je veux dire Parti Socialiste. Les organisations syndicales n'apportent qu'un appui moral et financier sans responsabilité dans la gestion ou la direction.

L'origine des Faucons Rouges est étrangère, autrichienne ou tchèque et remonterait à une quinzaine d'années. La légende serait qu'un jour, des enfants ouvriers se promenant dans la campagne et apercevant dans le ciel le vol hardi et libre d'une troupe de faucons, pensèrent qu'ils pourraient, eux aussi, prendre leur libre envol. C'est ainsi que se serait formé le premier groupe d'enfants appelés « Sokols » ou Faucons rouges.

En Tchécoslovaquie, le développement fut rapide et, en Autriche, avant la venue du fascisme, il y aurait eu une organisation forte de plusieurs dizaines de milliers de membres et munie de moyens matériels très importants.

L'organisation des Faucons Rouges

En France, les A. E. O. n'en sont qu'à leur quatrième année d'existence et peuvent réunir dans une quarantaine de groupes environ 1.200 enfants.

L'organisation, dont le siège est 1, rue de l'Ave-Maria, à Paris, est dirigée par un Comité National des Aides et dans le cours de l'année par un Comité Exécutif et un bureau. Elle comprend une Union des Parents et Amis, un cercle des Aides et les Communautés d'enfants divisées en trois sections de 6 à 9, 9 à 12 et 12 à 16 ans.

Les Aides sont les éléments essentiels sur qui reposent toute la direction et la vie du mouvement F. R. Ils doivent être âgés au minimum de 18 ans.

Le journal des A.E.O. est *Amitié* et paraît depuis cette année.

L'activité du mouvement F. R. se manifeste en particulier au siège de chaque groupe local par l'étude des différentes questions concernant le mouvement lui-même (lectures, discussions, chants, organisations de fêtes, etc.). Puis des sorties sont organisées le dimanche par groupe, afin de familiariser les enfants à la vie naturelle et leur permettre de s'instruire par des observations directes (visite de musées, usines, etc.).

L'organisation de « camps » locaux et régionaux représente d'autre part une tâche essentielle des A. E. O. : ces camps sont envisagées comme pouvant le mieux permettre, tant par une activité physique que morale, d'enseigner par la pratique de la vie collective l'esprit de solidarité et de responsabilité entre F. R. A cet effet, les Auberges de la Jeunesse sont d'un précieux concours.

Enfin, l'organisation de « Républiques » nationales ou internationales constitue le couronnement de toute l'œuvre éducative de l'année. Depuis quatre ans il y eut, dans l'ordre, les camps de Draveil, Ostende, Saint-Claude et Verneuil.

Les Faucons Rouges ont leur morale, leurs lois et leurs coutumes basées sur l'esprit d'égalité entre tous les membres et quels que soient l'âge, le sexe ou les fonctions qu'ils occupent. Ils ont adopté le tutoiement, l'appellation par le prénom et n'ont d'autre salut entre eux que le mot « Amitié ».

Le principe de la coéducation des garçons et des filles est absolu.

Afin de développer le sens de la responsabilité, l'autoadministration est exercée par un certain nombre d'institutions telles que : Conseil des Faucons, Parlement et commissions diverses, institutions auxquelles paraissent très attachés les enfants et jeunes gens.

J'ajoute pour finir que la loi des F. R. ne comporte ni sanctions ni récompenses.

Le Camp de Verneuil-l'Etang

Voyons maintenant ce que fut la « République Internationale » de Verneuil-l'Etang (S.-et-M.).

Elle groupa près de 900 participants, aides compris. Internationale, elle le fut. Il y eut environ 550 Français (dont 200 enfants de chômeurs), 60 Anglais, 120 Belges (Wallons et Flamands), 100 Tchèques, quelques Autrichiens et Suisses. Les Polonais ne purent obtenir leur entrée en France.

Il aurait été intéressant de connaître la composition sociale de ces groupes, surtout en ce qui concerne les jeunes de 12 à 17 ans, mais elle n'a pu être déterminée.

Les ressources financières furent constituées par les versements des participants et par des dons et souscriptions.

Le camp se tenait dans une ancienne propriété, assez vaste pour contenir dans son parc près d'une centaine de tentes, entourée d'un très grand bois. Il y fut aménagé une installation de douches, de lavabos et W.-C. L'ancien château servit pour les services administratifs, le service de santé, la cuisine et les expositions. Un seul point noir : le manque de rivière ou cours d'eau quelconque absolument indispensable pour satisfaire aux besoins d'une jeunesse semblable.

Dire ce que fut la réalisation matérielle de ce camp, c'est parler de grosses difficultés qu'il fallut résoudre et pour lesquelles, sans doute, aucune organisation ouvrière en France n'est préparée et ne possède les moyens financiers nécessaires. La cuisine, l'épluchage des légumes, la table, la vaisselle, la propreté, la garde et la tenue du camp sont là des problèmes plus matériels que pédagogiques. Est-ce préjugé petit-bourgeois de ma part ? Je n'en sais rien, mais il m'apparaît que certains travaux, assez pénibles et peu agréables, pourraient être évités à ces jeunes; ils n'en auraient que plus de repos et plus de goût pour autre chose.

La fraternité des groupes a été une chose remarquable et certains départs furent touchants de sentiments. Pourtant, dans cette expérience de vie collective, que de différences de tempéraments, de mœurs et d'habitudes! Autant les Français sont insouciants et rétifs à la discipline, autant certains groupes étrangers (Wallons, Flamands, Tchèques) paraissent appliqués à l'exercice de cette dernière. Elle fait sans doute leur force et leur supériorité dans l'ordre matériel des choses, mais je doute du résultat dans l'ordre social.

La coéducation des sexes appliquée sans réserves fut parfaite de tenue et, pour un néophyte, ce ne fut pas le moindre enseignement.

Toujours empreints de la bonne humeur générale, les fêtes, les feux de camp furent dans l'ensemble très heureux. J'avoue pourtant ma préfé-

(1) Germaine Fauchère et Georges Monnet, député S.F.I.O.

rence pour les chants, les danses et les scènes de cirque. Les scènes et démonstrations politiques ou sociales relèvent trop de la phraséologie de nos partis : mots d'ordre, formules massives, etc. Je ne puis m'y faire, et je doute du résultat pour des enfants. Et puis que de drapeaux, que de chiffons rouges ! Le salut au drapeau est encore à l'honneur, mais facultativement.

Je dois pourtant ajouter que nos camarades socialistes font de louables efforts pour corriger ces erreurs et les éviter. C'est ainsi que toute discussion politique est exclue chez les tout-petits et que, d'autre part, il est de règle de ne chanter l'*Internationale* qu'à bon escient afin de ne pas galvauder le beau chant de Pottier.

Parler des aides et des camarades responsables de l'organisation, c'est inutile : leur dévouement parle pour eux-mêmes.

Les fascistes locaux crurent devoir manifester leurs sentiments habituels, mais en s'attaquant à une œuvre d'enfants ils n'en furent que plus ridicules et odieux.

⁂

Juger toute cette œuvre éducative et pédagogique — qui, en France, n'en est qu'à ses débuts — n'est pas dans mes moyens et il faut laisser à nos camarades socialistes le temps de l'expérience afin d'en connaître la valeur. Un camarade me dit que déjà cette expérience réalisée à l'étranger n'a pas paru très heureuse dans les derniers événements de l'Europe centrale... Ce n'est pas une raison pour ne rien faire et c'en est peut-être une de plus pour le mouvement syndical d'étudier la question des organisations d'enfants.

A. PELLETIER,
des employés de la R. P.

FAITS ET DOCUMENTS

L'unité syndicale est faite !

Nous croyons nécessaire de reproduire les textes sur lesquels l'accord s'est réalisé, pour la reconstitution de l'unité syndicale, entre les deux Congrès confédéraux :

I. — Résolution du Congrès de la C. G. T.

Le Congrès approuve avec satisfaction les accords intervenus entre les délégations confédérales et enregistre que d'une façon formelle et catégorique les fractions et le travail des fractions dans le mouvement syndical sont condamnés et que l'unité doit être reconstituée sur la base de l'indépendance totale du syndicalisme.

Le Congrès prend acte du fait que l'état des pourparlers et des esprits permet d'enregistrer l'accord définitif entre les deux C. G. T. et la mise en marche prochaine du processus d'unité.

Pour présider à la réalisation de cette unité, une commission mixte sera instituée dont les membres seront nommés, en parties égales, par les deux C. G. T.

Le Comité national confédéral issu des fusions opérées dans les Syndicats, les Fédérations et les Unions départementales de syndicats se tiendra avant la fin de la présente année. Il aura à enregistrer la reconstitution de la vieille C. G. T., procéder à la désignation des organismes provisoires chargés d'assurer le fonctionnement de la C. G. T. pendant la période transitoire, décider la date la plus rapprochée possible du Congrès d'unité, qui ne saura se placer au delà du 31 janvier, et à fixer l'ordre du jour dudit Congrès en tenant compte des questions posées par l'unité syndicale reconstituée.

Le Comité national qui suivra le Congrès d'unité nommera la commission administrative et le bureau de la vieille C. G. T. reconstituée.

Cette procédure doit permettre de réaliser dès aujourd'hui l'accord entre les deux congrès et d'assurer le fonctionnement de la C. G. T. reconstituée avec la carte et le timbre uniques à partir du 1er janvier 1936.

II. — Résolution du Congrès de la C. G. T. U.

Le Congrès de la C. G. T. U., après avoir pris connaissance de la résolution votée par le Congrès de la C. G. T. ainsi que des explications données par la délégation confédérée, estime que les conditions pour la reconstitution immédiate de l'unité sont réalisées.

Le Congrès approuve entièrement la charte élaborée par la commission mixte interconfédérale d'unité concernant l'indépendance du mouvement syndical et les fractions.

Le Congrès est d'accord pour que soit immédiatement constituée une commission mixte nommée en parties égales par les deux C. G. T. pour présider à la réalisation de l'unité.

Le Comité national confédéral, issu des fusions opérées dans les syndicats, les fédérations et les unions départementales de syndicats, se tiendra avant la fin de la présente année. Il aura à enregistrer la reconstitution de la vieille C. G. T., procéder à la désignation des organismes provisoires comprenant des représentants des deux C. G. T. chargés d'assurer le fonctionnement de la C. G. T. pendant la période transitoire, décider la date la plus rapprochée possible du Congrès d'unité qui ne saura se placer au delà du 31 janvier et fixer l'ordre du jour dudit Congrès en tenant compte des questions posées par l'unité syndicale reconstituée.

Le Congrès enregistre qu'il ressort des explications de la délégation de la C. G. T. que le Congrès d'unité sera qualifié pour décider des formes d'élection de la direction confédérale.

Ces mesures permettant de réaliser dès aujourd'hui l'accord entre les deux Congrès et de commencer l'année 1936 avec la carte et le timbre uniques.

III. — Les déclarations du rapporteur de la Commission d'unité

La résolution de la C. G. T. U. que l'on vient de lire ne provoqua, au Congrès de la C. G. T., aucune discussion nouvelle. A l'unanimité, le Congrès de la C. G. T. fit siennes, à propos de cette résolution, les déclarations faites par le camarade Robert Lacoste, au nom de la commission d'unité du Congrès. Voici ces déclarations, reproduites d'après le Peuple :

En fin de séance, Lacoste, rapporteur de la commission d'unité, a pris la parole pour constater les points sur lesquels l'accord se trouvait conclu entre les deux Congrès confédéré et unitaire.

— Le Congrès de la Confédération unitaire, dit-il, nous a envoyé ce matin une petite délégation qui nous a apporté le texte voté hier soir par les unitaires et que vous avez lu dans les journaux de ce matin. Votre commission de l'unité s'est réunie pour examiner ce texte. Je vais d'abord vous le lire.

Lacoste a donc lu la motion que nous avons publiée hier et il a ajouté :

— La commission d'unité de ce Congrès a, unanimement, considéré que le texte que je viens de lire constitue une acceptation des propositions que vous avez faites hier et que nous avons portées hier au Congrès unitaire; acceptation dans le fond, acceptation entière.

« Le principe de l'indépendance du mouvement syndical, pour lequel vous avez vaillamment et tenacement lutté pendant des années, est reconnu explicitement.

« La commission mixte est acceptée; également le rôle essentiel et primordial du Comité confédéral national, issu des fusions, que nous voulons convoquer avant le Congrès d'unité; également le partage des responsabilités qui doit avoir lieu dès la tenue de ce Comité national confédéral et sur lequel notre camarade Jouhaux a insisté l'autre matin et notre camarade Lenoir, hier, à la délégation unitaire. Egalement d'accord sur le principe que le Congrès d'unité pourrait statuer dans sa

souveraineté sur les points restant en litige, étant entendu que les représentants du mouvement confédéral actuel dans ce Congrès défendront le point de vue que vous avez accepté et approuvé hier, c'est-à-dire défendront les institutions que la C. G. T. s'est données, institutions forgées au cours des années, au cours des luttes professionnelles, corporatives et sociales.

« Ainsi, l'accord définitif sur la procédure d'unité nous paraît réalisé. Nous vous demandons de l'enregistrer. Nous sommes certains que toutes les phases de cette procédure étant méticuleusement ordonnées et décrites, nous allons vers une unité solide. Et puisque vous conservez la tradition de la C. G. T., la tradition du mouvement syndical français, apolitique, révolutionnaire et constructif, dans peu de temps nous verrons se reconstituer, ce que l'on a appelé d'une expression prestigieuse, parce qu'elle évoque des temps héroïques et des hommes d'un tempérament magnifique, nous verrons se reconstituer la vieille C. G. T. (*Applaudissements.*)

« Deux mots au sujet de la réunion commune. L'accord définitif étant enregistré, vous savez que nous avons accepté la tenue d'une réunion commune avec les camarades unitaires, réunion au cours de laquelle un représentant de chacune des deux C. G. T. constaterait l'accord, s'en féliciterait et exprimerait nos aspirations communes.

« L'heure de cette réunion commune n'a pas pu être fixée avant 5 heures pour des raisons matérielles. Ce soir, à 5 heures, nos camarades unitaires, munis de leurs titres de congressistes, viendront ici, prendront place indistinctement dans cette salle et la séance commune se tiendra. (*Applaudissements.*)

Ces explications entendues, le président a déclaré :

— Il s'agit d'abord pour le Congrès d'approuver les propositions que vous fait cette commission pour la ratification définitive de l'accord entre les deux Confédérations. Sur les principes qui vous ont été expliqués, je crois qu'il n'y a pas lieu de faire un vote par mandats, puisque, hier déjà, vous vous êtes affirmés unanimement et puisque, d'autre part, la C.G.T.U., par son Congrès donne son acceptation aux propositions que vous lui avez faites.

Chevalme a donc mis aux voix les conclusions des travaux de la commission.

Elles ont été ratifiées à l'unanimité.

◇◇◇

L'indépendance du parti communiste

Depuis le dernier congrès de l'Internationale communiste, le parti communiste aurait retrouvé, paraît-il, son indépendance; il serait désormais maître de ses actes et de ses idées. Ce serait là un fameux tournant. Assez invraisemblable.

*Dans l'*Emancipation *de Saint-Denis du 14 septembre, Jacques Doriot montre quelque scepticisme et pose quelques questions précises :*

Pour que le mouvement communiste français et international retrouve son indépendance, il faudrait qu'il pût répondre catégoriquement aux questions que nous lui posons :

1° Le camarade Cachin, communiste devenu indépendant et directeur de l'*Humanité*, a-t-il rapporté de Moscou la majorité des actions de l'*Humanité* remises, il y a quelques années, au camarade Piatnisky?

2° Le camarade Thorez, grand directeur de l'appareil, a-t-il renoncé, pour cette année et pour les années ultérieures, aux subventions de l'I.C. indispensables au fonctionnement du Parti et du journal?

3° Les délégués du P.C.F. à Moscou ont-ils exigé que le Comité Exécutif cesse de lui envoyer des ordres télégraphiques, téléphoniques et censure les décisions du Bureau politique et du Comité Central?

4° Ces délégués ont-ils exigé le droit de délibérer en pleine indépendance, c'est-à-dire sans la présence de délégués internationaux porteurs de directives et d'ordres et intrigant sans cesse pour les imposer?

5° L'appareil du parti sera-t-il libéré de la présence des fameux instructeurs internationaux qui, sans aucune responsabilité précise, dirigent tous les services du Parti sans le consulter?

6° Le Parti a-t-il obtenu le droit de désigner ses fonctionnaires par voie d'élections démocratiques, au lieu de les laisser imposer par l'I.C. et par le Comité Central sans que jamais la masse du Parti ait son mot à dire?

7° Le Parti a-t-il obtenu le droit de discuter la tactique qu'il emploie, ou va-t-il continuer à appliquer sans discussion les ordres reçus de l'Exécutif?

Si vraiment le Parti communiste a obtenu sur ces sept points des réponses satisfaisantes, il ferait bien d'en informer les travailleurs et de leur permettre de contrôler ses dires.

Si le Parti communiste français est en voie de devenir indépendant, c'est au minimum ce qu'il doit obtenir de ses dirigeants soviétiques.

⁂

*Ces questions de Doriot ont été reprises par la grande presse. Alors, l'*Humanité *et le Parti communiste, qui n'avaient pas et qui n'ont pas encore répondu directement à Doriot, ont manifesté la plus grande indignation; ils ont écrit à tous les journaux s'étant fait l'écho des question de Doriot; ils ont assigné en correctionnelle l'*Echo de Paris. *Sans doute eût-il été dangereux d'assigner l'auteur même des questions.*

*Dans l'*Emancipation *du 28 septembre, Doriot, en réponse aux « rectifications » successives de l'*Humanité, *apporte les précisions que voici :*

1° L'*Humanité* affirme que jamais Piatnisky n'a possédé une part importante des actions de ce journal.

Je suis donc obligé de refraîchir la mémoire du citoyen Dorval, ancien employé de la B.O.P., qui devint administrateur bien après cette époque.

C'est en 1929 que Piatnisky fit faire l'opération, à la suite du départ des six parmi lesquels Sellier, Garchery, etc... On sait que c'est grâce à Camélinat qu'en 1920 l'*Humanité* resta au Parti Communiste. Suivant la volonté de Jaurès, le vieux communard remit les actions à la fraction majoritaire du Parti. Celles-ci furent remises entre les mains des membres du Conseil d'Administration. Mais, à chaque fluctuation politique, l'*Humanité* risquait de passer dans les mains de l'opposition.

C'est en vue de garantir l'*Humanité* contre les risques de devenir organe d'une opposition, qu'en 1929 ces actions flottantes furent remises au Secrétaire de l'Internationale.

L'*Humanité* nous répond que des actions sont au domicile de leurs dépositaires. Il est certain qu'il existe en France des possesseurs d'actions de l'*Humanité*. Je n'ai jamais affirmé le contraire. J'ai simplement dit que Piatnisky était devenu, depuis 1929, l'actionnaire décisif, le plus important du journal, et que, de ce fait, le journal avait perdu toute son indépendance financière. Il est, en fait, contrôlé financièrement par l'Internationale, instrument du P.C. de l'U.R.S.S.

2° L'*Humanité* affirme qu'elle n'a jamais reçu d'argent que de sa vente et des souscriptions ouvrières.

Ces deux postes de son budget constituent, en effet, une part de ses ressources. Toutefois, en ce qui concerne les souscriptions, il faudrait en rectifier un peu le chiffre global.

Il se décompose, en effet, en trois parties :

1° la part réelle;

2° la part maquillée, celle qu'on comble avec des subventions;

3° la part fictive, c'est-à-dire celle qui figure pour la propagande dans la liste, mais n'entre pas dans la caisse parce qu'elle est inexistante.

Mais tout cela n'aurait pas suffi à combler le déficit d'un journal qui, au moment du krach de la B.O.P., avait emprunté deux millions à cette banque. La plus grande partie de cette somme consistait en avance faite à l'*Humanité* pour combler le déficit d'exploitation.

De 1926 à 1934 — je n'ai pas les renseignements de 1935 — l'*Humanité* a été déficitaire. Piatnisky,

le terrible Piatnisky, grand dispensateur des fonds, a été mis au courant de cette situation menaçante pour le journal. Il dépêcha à Paris son bras droit, le grand administrateur des œuvres du Parti allemand, pour vérifier la situation de l'*Humanité*. Je tais son nom, parce qu'il est aujourd'hui dans l'émigration et persécuté par Hitler. Il proposa de multiples réformes : compression du personnel, diminution des traitements, réforme de l'administration, décrets-lois avant la lettre, mais il ne parvint pas à combler un déficit qui s'élevait, à certaines époques, à plus de cent mille francs par mois. Qui donc a bouché ce déficit, sinon l'Internationale? L'effort des ouvriers n'a été qu'une goutte d'eau dans le gouffre. *L'Humanité* prétend le contraire. C'est facile à vérifier. Qu'elle ouvre ses livres, pour toutes les années dont nous parlons, et nous verrons qui a raison.

Il est facile de vérifier les comptes de dépenses et de recettes du journal. Un expert-comptable recueillant tous les éléments d'information, pourrait rapidement nous départager.

L'Humanité accepte-t-elle ce débat public et naturellement contradictoire? Nous sommes prêts à y participer, et nous inviterons tous les administrateurs de l'*Humanité* du passé et du présent à la fête, et Justinard et Seux et Cormon et quelques-uns de leurs collaborateurs, dont le nommé D....., changeur attitré des ressources occultes, qui leva le pied avec 100.000 francs destinés à l'*Humanité*. Il sera facile de retrouver les établissements où fut changé cet argent.

3° Le Parti communiste vivrait de son côté le plus normalement du monde, déclare aussi l'*Humanité*. Cette affirmation est pour le moins osée. Mais, comme pour l'*Humanité*, la vérification est facile à faire.

Les cotisations des adhérents sont insuffisantes pour entretenir l'appareil du Parti. Tout le monde sait que cet appareil se composait, à certaines époques, de plus de cent permanents (appareil central, délégués régionaux, délégués de rayon, journalistes de province, sans compter le personnel administratif). Il est facile de compter, par année, ce que coûtaient l'entretien de cet appareil et son fonctionnement normal (agitation, propagande, littérature, déplacements, voyages, etc...), pour établir approximativement la différence entre les recettes et les dépenses.

Tous les membres de cet appareil vivaient — très modestement d'ailleurs — sur les subventions du Centre.

Pas un permanent régional ne pouvait subsister sur les cotisations des adhérents; pas un journal n'équilibrait son budget. Le Centre bouchait les trous. D'où tenait-il ses ressources? Nous avons affirmé qu'une part importante de ces ressources était soviétique.

Et nous ne craignons aucun démenti lorsque nous affirmons que le déficit du Parti et de l'*Humanité*, s'élevant, certaines années, à plusieurs millions a été comblé par l'Internationale.

Comme pour l'*Humanité*, nous sommes prêts à collaborer loyalement avec les dirigeants du Parti communiste, pour faire la lumière. Si je les ai calomniés, comme ils le prétendent, pourquoi n'acceptent-ils pas de former une Commission, prise dans les groupements ouvriers, avec des gens désintéressés au débat, pour procéder à toutes les vérifications que je propose.

Je m'incline par avance devant toutes les décisions de cette Commission, dont les débats seraient publics.

⁂

En attendant qu'il soit répondu autrement que par des injures à ces précisions nouvelles, signalons que l'Humanité *vient de publier, dans son numéro du* 6 *octobre, son compte d'exploitation et son compte de pertes et profits pour* 1934, *ainsi que son bilan au* 31 *décembre* 1934.

Sauf erreur, ces documents comptables devaient être établis, conformément à la loi, depuis le 31 *mars* 1935. *Il a fallu les questions de Doriot pour que* l'Humanité *se décide à les rendre publics, plus de six mois après leur établissement. C'est un point à retenir.*

Second point : les questions de Doriot visent à la fois le Parti communiste et l'Humanité. *En conséquence, nous voulons croire que le Parti communiste ne tardera pas, à l'exemple de* l'Humanité, *à publier ses comptes, tous ses comptes.*

Troisième point: les questions de Doriot visent la période allant de 1926 *à* 1934. *L'Humanité répond en publiant ses comptes de* 1934, *année où il est incontestable que le « tournant » du Parti communiste a redonné à son quotidien les lecteurs — et donc les ressources — qu'il avait perdus. Mais il serait curieux de connaître les comptes des années* 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932 *et* 1933, *en tout huit années, comptes qui, sauf erreur, n'ont pas été publiés.*

D'autres remarques, également essentielles, s'imposent encore.

Nous attachons la plus grande importance à ces choses. Aussi ne manquerons-nous pas d'y revenir.

◇◇◇

Le rétablissement des grades en U.R.S.S.

Le Conseil des commissaires du peuple a rétabli, par décret du 22 septembre 1935, les anciennes dénominations des grades à l'intérieur de l'armée rouge avec quelques innovations pour les généraux et les amiraux, par exemple, qui s'appelleront commandants de brigade, de division ou d'armée et « flagman » de flotte de second et de premier rang.

Au lieu d'un « camarade commandant » uniforme pour désigner n'importe quel supérieur, la jeune recrue rouge devra maintenant repérer rapidement et sans erreur les lieutenants, capitaines et colonels qui l'interpelleront.

Par la même voie, on rétablit un maréchalat, que pourtant les derniers tsars avaient trouvé désuet, on baptise l'état-major d' « état-major général » de l'armée rouge et on défend aux civils le port de vêtements et insignes ressemblant de près ou de loin à ceux de l'armée : il faut que le militaire « ressorte ».

Ces mesures montrent que les dirigeants soviétiques donnent le dernier coup de vernis à leur œuvre militaire et ce, probablement, sur le conseil d'un état-major français, très expérimenté, qui connaît le prix de la discipline, du prestige et de l'autorité pour l'armée. Quand on a des alliés, on les veut solides !

Qu'on se rappelle les dernières alliances militaires, les armements et réarmements, la préparation psychologique à toutes les sauces (même socialiste et communiste) des travailleurs, le développement intensif d'un patriotisme soviétique, les récentes grandes manœuvres d'Ukraine — tournées contre la Pologne — et auxquelles assistèrent d'importantes missions militaires française, tchécoslovaque et italienne, et ces nouvelles mesures, précédant de peu le rétablissement officiel du « grand état-major général » allemand, prendront toute leur signification : les grands de ce monde, les rouges comme les blancs, préparent fiévreusement une nouvelle hécatombe !

Militairement, l'Allemagne n'est pas encore prête. C'est peut-être, avec la crainte qu'ont les bolchéviks de leurs paysans, l'unique cause de répit actuellement.

Mais il faut se méfier. La caste militaire, qui n'est qu'une partie de la classe dominante, a tendance, tant que celle-ci n'est pas solidement établie — c'est le cas pour l'U.R.S.S. — à s'imposer et à jouer le jeu le plus dangereux qui soit pour les travailleurs. Le sang-froid n'est pas son fort, l'idée d'une guerre préventive peut s'emparer d'elle, et le petit coup de pouce qui met tout en branle est bien vite donné quand on est impatient.

Il est de ces jeux dont on n'est plus le maître lorsqu'on s'y est engagé...

Comprendrons-nous à temps que le bastion « rouge » n'est pas celui de la paix ? — M. YVON.

Le gérant : M. CHAMBELLAND.


LA COOTYPOGRAPHIE, 11, R. DE METZ. COURBEVOIE. TÉL. 280

Les difficultés seraient vaincues

L'ouvrier qui vient vivre dans un pays dont il ne connaît pas la langue est une proie facile pour l'exploiteur : il ne peut ni s'informer des conditions de travail auprès des autres ouvriers, ni se faire comprendre de ceux-ci lorsqu'il est embarrassé dans sa tâche. Si l'esperanto était la seconde langue maternelle de tous les travailleurs, de nombreuses difficultés auxquelles se heurtent les « étrangers » seraient vaincues. Tous les ouvriers ont donc intérêt à apprendre la langue internationale.

Cours gratuit par correspondance à la Fédération Espérantiste Ouvrière, 115, boulevard Aristide-Briand, à Montreuil-Paris. (Timbre pour réponse). Envoi du « Cours Elémentaire d'Esperanto » et abonnement à dix numéros du *Travailleur Espérantiste* contre 2 fr. 50 en timbres.